

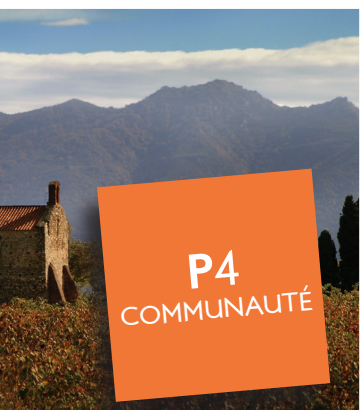
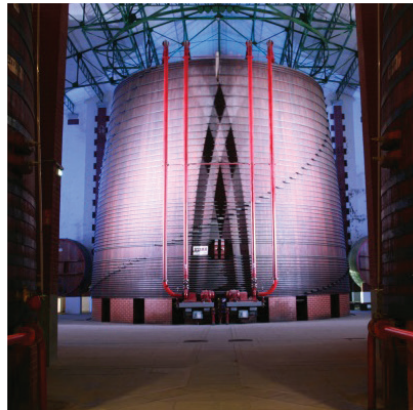


Aspres infos

2015

Bulletin d'information de la communauté de communes des Aspres

www.cc-aspres.fr



P4
COMMUNAUTÉ



P6
ENFANCE
JEUNESSE



P29
ENVIRONNEMENT



P34
ÉCONOMIE

P41
CADRE DE VIE
SOCIAL

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU -
FOURQUES LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE
DE LA COMMANDERIE - TERRATS - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE - THUIR



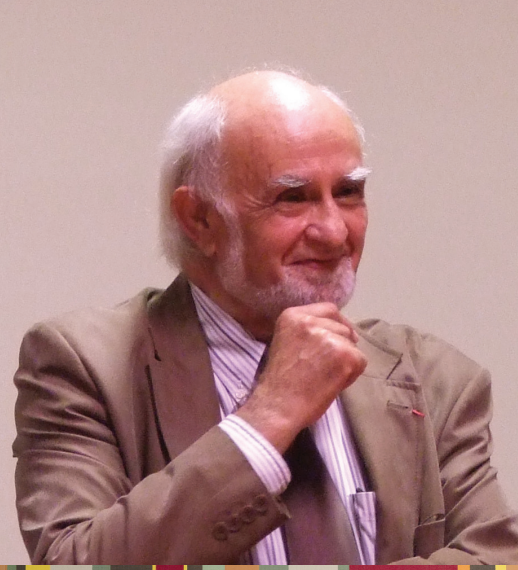
Sommaire

Édito :	3
La Communauté de Communes des Aspres :	
★ La Communauté de Communes en chiffres (Bilan et Perspectives)	4
La Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse :	
★ Petite enfance : Crèche	6
★ Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM)	9
★ Enfance : ALSH	13
★ Nouveau Rythmes Scolaires	16
★ Jeunesse : PIJ	20
★ Restauration Scolaire	27
★ Semaine de la parentalité	28
Environnement :	
★ Eau et assainissement	29
★ Les déchets	31
★ L'énergie et écologie	33
Le Développement Économique :	
★ Soutien à l'économie locale	34
★ Les Zones d'Activités Économiques	35
★ Le tourisme	36
★ L'agriculture	39
Cadre de Vie & Cohésion Sociale :	
★ Travaux	41
★ Service urbanisme	43
★ Permanences de l'ADIL	44
★ Théâtre et cinéma	45
★ Maison de retraite de Thuir "Simon Violet père"	46
★ Portage repas et Téléalarme	47



Allée Capdellayre
Bâtiment Multifonction
2ème étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail :
contact@cc-aspres.fr
OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h et de 14h à
18h (17h le vendredi)





Édito

Coordonnées Utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Multifonction – 2ème étage
Allée Hector Capdellayre
BPII
66 301 THUIR Cedex
Tél: 04.68.53.21.87 – Fax:
04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction -1er étage
Allée Hector Capdellayre
BPII
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43
alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07
creche@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1er étage
IMF – Allée Hector Capdellayre
BPII
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir

rue Pierre Sépard - 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunessedethuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnuou :
04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa:
06.21.43.17.80

Madame, Monsieur,

Avec le vote des budgets 2015, en date du 8 avril dernier, voici venu le temps des bilans et perspectives.

2015 est sans conteste une année charnière. La réduction drastique des crédits d'Etat versés aux collectivités et la hausse des charges de personnel, liées aux nouveaux services qu'elles assument (réforme des rythmes scolaires, instruction des permis de construire, intégration de 2 agents du SIVOM de Ponteilla...) a conduit une grande majorité de villes ou intercommunalités à augmenter les taux d'imposition des ménages et/ou des entreprises.

A ce jour, grâce à une gestion saine de son budget, la communauté de communes des Aspres parvient finalement à dégager suffisamment de marge pour assumer ces nouveaux services et à maintenir sa capacité à investir. Et ce, en reconduisant, une année encore le gel des taux (pas d'augmentation d'impôts).

Néanmoins, cette satisfaction est inéluctablement passagère. L'équation devrait encore se durcir en 2016 avec une baisse de dotation de l'Etat accrue, la volonté de maintenir le niveau de services que la population est en droit d'attendre et peut-être de nouvelles contraintes ?

Ainsi, le rendez-vous est déjà pris avec les conseillers communautaires : une mise à plat de l'ensemble de notre fonctionnement (collecte des ordures ménagères, services de l'eau potable et de l'assainissement, services petite-enfance, enfance, jeunesse...) est nécessaire et une réflexion doit être engagée dès aujourd'hui pour anticiper sur le prochain budget et contenir au mieux le niveau d'imposition du territoire.

C'est également dans ce cadre qu'un schéma de mutualisation doit être réalisé entre la communauté et les communes membres afin d'optimiser le fonctionnement qui est le nôtre.

Notre communauté de communes est régulièrement citée en référence à l'échelle départementale, et je ne doute pas de notre capacité, élus, services et citoyens, à réfléchir ensemble et trouver des solutions pérennes pour maintenir cette solidarité qui fait notre singularité tout en veillant à la préservation du pouvoir d'achat des habitants des Aspres.

A la lecture de ces quelques pages vous pourrez constater que de nombreux concitoyens bénéficient de l'ensemble des services de qualité qui vous sont proposés par la communauté de communes et que les investissements qu'elle a engagés, tendent toujours à soutenir le développement économique, l'emploi et à préserver le cadre de vie.

Bonne lecture !

**Le Président,
René OLIVE**
*Maire de Thuir
Conseiller départemental*

La Communauté de Communes en Chiffres

BILAN 2014

Jean-Marie LAVAIL
Vice-président en charge des finances

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2011	2012	2013	2014	variation 2013/2014
Total	8 592 731,40€	9 167 195,70€	9 321 019,95€	9 874 769,74€	+ 5,94%

Recettes de Fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2011	2012	2013	2014	variation 2013/2014
Total	14 925 637,33€	13 247 585,53€	12 469 882,00€	11 891 766,78€	- 4,63%

La diminution des recettes de fonctionnement est principalement due à **une baisse des dotations de l'état**, à des encaissements (remboursement de service et participation familiale) attendus par la Communauté, et qui seront régularisés sur l'exercice 2015. De plus, les excédents de fonctionnements reportés sont en diminution suite à la prise des nouvelles compétences.

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement	2011	2012	2013	2014	variation 2013/2014
Total	3 134 106,14€	4 899 627,65€	5 598 358,02€	6 553 324,74€	+ 17,06 %

Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2011	2012	2013	2014	variation 2013/2014
Total	1 864 664,45€	5 967 039,35€	8 342 090,35€	6 404 990,43€	- 23,22 %

La forte variation supportée en 2014 s'explique par un excédent antérieur reporté divisé par 2.

RÉCAPITULATIF

Situation au 31/12/2014	2014		Investissements Restes à Réaliser	2014	
	Fonctionnement	Investissement		Dépenses	Recettes
	2 016 997,64€	- 148 334,31€		3 466 638,01€	1 999 964,19€

Comptes Administratifs	2014	
	Fonctionnement	Investissement
	+ 2 016 997,64€	- 1 615 008,13€

Soit un excédent définitif de 401 989,51€

PERSPECTIVES 2015

Réduction sans précédent des aides aux collectivités territoriales (285 000€ cumulés en 2015), réforme de l'intercommunalité, impact de la réforme relative aux rythmes scolaires, la Communauté de Communes des Aspres doit faire face, en 2015, à une hausse inédite de ses dépenses structurelles.

Dans ce contexte, les élus ont choisi de fonder leurs orientations budgétaires sur les préoccupations essentielles de la population des Aspres, sans réduire le périmètre du service public.

Parmi les priorités, le **développement économique** occupe une place prépondérante dans une logique de soutien à l'emploi, et se traduit notamment par la politique offensive en matière d'investissements locaux, d'accueil de nouveaux entrepreneurs (aménagement et commercialisation des **Zones d'Activités Economiques**), de structuration de l'offre de **tourisme** et de soutien au monde **agricole**.



L'optimisation **des services aux familles** est un enjeu important : Il sagit dans le contexte que nous

connaissons de réduire sensiblement les coûts de fonctionnement afin de ne pas accroître la participation des contribuables.

La préservation de la **qualité de vie** passe essentiellement par le respect de **l'équilibre** urbanistique et **environnemental** à travers la mise en place d'une cellule d'instruction des permis de construire, la mise en œuvre du schéma de l'eau ou encore du plan local de réduction des déchets ménagers.

Afin de ne pas compromettre le **pouvoir d'achat** des habitants des Aspres, les élus de la collectivité reconduisent le **gel des taux** communautaires des **impôts locaux**, taxe foncière des propriétés non bâties et taxe d'habitation, misant, cette année plus que jamais, sur une politique de gestion rigoureuse de maintien des équilibres budgétaires (alors que d'autres communautés ont mis en place une fiscalité sur le foncier bâti).

BUDGET 2015

Fonctionnement 2015	Dépenses	Recettes
Collecte	2 086 988,21€	2 808 931,00€
Déchèterie	476 003,79€	7 550,00€
Portage repas & Téléalarme	257 319,46€	165 336,00€
Administration Générale	5 003 843,63€	6 721 220,38€
RAM	76 839,37€	70 527,00€
Crèche	835 358,88€	554 460,00€
Restauration Scolaire	1 242 180,41€	377 760,00€
ALSH	481 789,07€	210 811,80€
PIJ	231 824,19€	90 525,20€
Périscolaire	463 425,37€	170 560,00€
TOTAL BP 2015	11 177 681,38€	11 177 681,38€

Enfance Jeunesse

Investissement 2015	Dépenses
Déficit antérieur reporté	148 334,31€
Emprunts & Immobilisations	756 360,09€
Fonds de concours	2 755 500,00€
Travaux de bâtiments	5 230 298,64€
Amortissements	20 795,00€
TOTAL BP 2015	8 911 288,04€

Investissement 2015	Recettes
Dotations & Réserves	4 467 772,05€
Subventions	3 267 651,99€
Emprunts & Immobilisations	15 000,00€
Dotation Amortissements	285 864,00€
Virement de la section de fonctionnement	875 000,00€
TOTAL BP 2015	8 911 288,04€

CRÈCHE MULTIACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance

Le Multi-Accueil « Claudine TOUXAGAS » accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Créée en 1992 par la ville de Thuir, la crèche est devenue intercommunale en janvier 2008.

Le taux d'accueil est modulable sur 11 heures (de 7H30 à 18H30) afin d'optimiser le taux d'occupation :

- ★ De 7H30 à 9H30 : 35 Enfants
- ★ De 9H30 à 17H00 : 50 Enfants
- ★ De 17H00 à 18H00 : 30 Enfants

Actions menées en 2014 :

En relation avec les parents :

- ★ En juin un questionnaire de satisfaction a été transmis aux parents afin de recueillir leur avis ou remarques et tenter de procéder aux améliorations nécessaires. Certaines demandes avaient déjà été anticipées avec notamment, dans un souci de sécurité, l'expertise des cours extérieures par un bureau de contrôle. **Des travaux de mise en conformité sont ainsi programmés pour 2015.**
- ★ L'affichage d'informations a été renforcé et désormais, les menus hebdomadaires sont adressés aux familles par mail.

- ★ En octobre 2014, deux réunions avec les parents ont été organisées en soirée. Au cours de ces échanges, les membres du personnel ont pu décrire les journées types et les parents ont pu solliciter les équipes pour toute précision souhaitée dans le fonctionnement du service. Le projet pédagogique a également été présenté à cette occasion. Le médecin de la crèche était présent et a pu renseigner les parents.

Pour les enfants :

- ★ Visite hebdomadaire à la bibliothèque municipale et mensuelle aux racontines ;
- ★ Une intervenante de l'association Lire et Faire Lire intervient chaque Mardi pour leur lire des histoires.
- ★ Visite des deux écoles maternelles selon celle où les enfants seront scolarisés
- ★ Promenades au parc.
- ★ Ateliers spécifiques à la semaine du goût.
- ★ Organisation de la « Fête du Printemps » en collaboration avec le RAM.
- ★ Activités proposées au cours de l'année selon les saisons et les projets prévus (Chasse aux œufs en chocolat de Pâques, Carnaval, galette des Rois...).
- ★ Participation à un Jeu National de structures Petite enfance : Les Girafes Awards qui consistait à créer un Jeu Educatif. L'équipe a poursuivi son projet éducatif en créant un jeu décliné pour les premiers et deuxièmes âges sur le langage des signes.
- ★ Réorganisation du temps d'accueil des enfants avec un espace dédié pour le groupe des plus grands afin de favoriser l'accueil individualisé au sein de la collectivité et éviter que les activités ne soient interrompues au fil des arrivées.



Le Président et ses jardinières



Remise du tableau de printemps de la crèche au président



Les activités au quotidien

Durant la journée, les enfants découvrent leurs capacités et entrent en relation avec leurs camarades à travers différentes activités. Celles-ci peuvent être artistiques comme la peinture et le collage ou de manipulation avec la découverte de l'argile ou du sable.



Séance artistique

Les temps forts comme les chansons ou le repas sont aussi des moments importants de socialisation.

Une ouverture sur le monde extérieur leur est aussi proposée à travers notamment des promenades dans Thuir, des sorties à la bibliothèque ou des échanges avec le RAM.



Sortie à la bibliothèque



Échange avec le RAM

Les temps forts de l'année à la crèche



Fête des vendanges

L'année est aussi ponctuée par des évènements festifs. En septembre les enfants sont allés ramasser et presser le raisin pour la fête des Vendanges, ils ont ensuite préparé leur spectacle de Noël qu'ils ont présenté sur scène. Il y a peu de temps c'est la fête du printemps qu'ils ont célébrée en compagnie du RAM.



Les prochains rendez-vous des enfants seront la visite des écoles, pour ceux qui y feront leur rentrée en septembre ainsi que le pique-nique lors de la sortie au parc de Clairfont et la fête de fin d'année au multi-accueil.



Pique-nique



Spectacle de Noël



Fête de fin d'année 2014

Crèche Claudine Touxagas

Directrice : MONTESINOS Céline

Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR

04 68 53 04 07

creche@cc-aspres.fr

Projets 2015

- ★ 2 Journées Pédagogiques les 25 et 26 Août dont les thèmes sont à définir.
- ★ Ecriture des protocoles afin de pouvoir mettre en place des ateliers pâtisserie.
- ★ Poursuite des rédactions des protocoles de la crèche afin d'uniformiser les pratiques.
- ★ Changement de fournisseur au niveau des repas : ils sont livrés par le GIP COPELOG à partir de Janvier 2015.
- ★ Travaux de sécurisation des extérieurs et création d'un vestiaire pour le personnel.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DES ASPRES permet aux familles d'obtenir des renseignements sur les assistantes maternelles agréées indépendantes et sur les différents modes de garde du jeune enfant sur la Communauté de Communes.

C'est un lieu ressources, d'écoute et d'échange pour les familles et les professionnels de la petite enfance, où une éducatrice de jeunes enfants pourra vous renseigner :

Relais Assitantes Maternelles

Responsable : REYES Marilou

Cité administrative

30 bd Léon Jean Grégory 66 300 THUIR
(le bureau est situé derrière la mairie de Thuir)

04 68 35 34 71 / 06 03 91 36 51

ram@cc-aspres.fr

Accueil du public :

- Lundi, mardi jeudi de 13h à 17h30.
 - mercredi de 8h30 à 17h30.
- Possibilité d'accueil sur rendez-vous.



Liste des Assitantes Maternelles

BANYULS DELS ASPRES	ALIU Sandrine	10 rue de las Illas	04.68.21.03.24 / 06.63.27.18.16
	FERRER Dolores	6 rue Col de l'Ouïllat	04.68.22.76.31 / 06.25.39.05.95
	GUENOT Carine	22 rue de la Sardane	04.68.22.59.31
	AMARRO Maria Dolores	6 avenue de la Gare	04.68.21.86.66 / 06.12.11.09.85
	HENON Tiffany	47 avenue de l'Olivier	06.72.11.49.07
	KHACHAA Myria	7 rue de la Garenne	04.68.21.10.97
	LACOSTE Mélanie	1 bis Col de l'Ouïllat	07.50.40.03.40
	LAPORTA Catherine	7 imp des Trabucayres	04.68.37.50.72
	LEFEBVRE Antonia	4 rue de la Tagnarède	04.68.21.67.50
	RIU Sandrine	3 rue des Vignes	04.34.10.05.44
	TRUJILLO Nathalie	7 rue des Albères	09.51.24.02.30
	VILANOVA Catherine	17 rue des Muscats	04.68.21.77.66

BROUILLA	ALCALA Marie Loli	14 rue des Genets	04.68.89.98.08 / 06.05.26.04.65
	RMENGAUD Emmanuelle	20 rue Beau Soleil	07.87.87.09.37
	CERMENO Marie José	2 rue des Genêts	04.68.22.38.71 / 06.87.09.90.04
	COLL Thérèse	16 av Maréchal Joffre	04.68.89.60.25
	GANDAUX Nathalie	9 rue des Fontenilles	04.68.82.86.57
	GOMEZ Audrey	1 placette de la Madelo	06.58.16.46.07 / 04.68.55.40.99
	OLIVIER Emilie	6 rue des Magnolias	04.34.29.25.14 / 06.29.99.23.41
	PEREZ Stella	9 rue des carignans.	04.68.37.07.31
	ROUVIER Lorrain	3 place de la Madelo	06.37.07.64.26
	RAJA Sophie	14 rue des Genets	06.29.71.56.92

FOURQUES	BODEAU Marie Elise	3 rue de la Tramontane	06.26.68.37.72
	BIENFAIT Mélina	19 av du vallespir	06.78.11.50.66
	CABANY Véronique	2 lot San Miguel	04.68.38.89.56 / 06.08.73.94.95
	COULBAUT Christine	2 rue des Muscats	04.68.28.47.31 / 06.03.00.42.96
	FERSTLER Jessica	7 rue d'eole	06.32.58.69.45
	FRESSE Sandrine	7 cami del volo	06.30.43.25.89
	HERARD Catherine	8 rue des alicantes	06.32.07.29.60
	STEPHAN Didier	2 lot San Miguel	04.68.38 89.56 / 06.08.73.94.95
	MARTINEZ Carine	rue des bureaux	06.29.12.32.47
	ROGER Nathalie	5 rue des Lavandes	06.83.47.10.96
	RUIZ Ingrid	30 av du Vallespir	04.68.51.73.79

LLAURO	SAEZ Martine	2 impasse des cerisiers MAM LA CASETA	09.66.86.43.76 / 04.68.39.86.29
--------	--------------	--	------------------------------------

MONTAURIOL	SAQUER Claudie	chemin de Coumerme	04.68.38.78.94
------------	----------------	--------------------	----------------

PASSA	BOCKTAELS Isabelle	47 av Louis Torcatís	06.09.58.15.92
	CHOISNEL Aurore	rue du Presbytère	04.68.34.49.42
	DEBATISSE Fouzia	8 lot les Mimosas	04.68.38.80.12
	DOUBLET Nadège	7 rue Juan Pujol	06.40.42.62.79
	VOS Sandrine	8 rue des Albères	04.68.53.02.61

SAINT JEAN LASSEILLE	ALBERT Laetitia	19 rue des Macabeus MAM LES PETITS ARTISTES	06.52.79.69.40
	ALVAREZ Céline	17 rue Vermentino MAM LES PETITS ARTISTES	06.24.26.23.32
	BASILIO Elisabeth	12 rue la Pagese	04.68.89.12.24
	COMMES Sylvie	4 rue des Mouvédres	04.68.37.94.51
	DERVIN Leila	4 av du Canigou	04.68.22.33.76
	FERNANDEZ Sandrine	19 rue des artisans MAM	04.68.61.53.23
	GARCIA Elodie	2 rue des Malvoisiers	04.68.89.90.40
	GONNOT Julie	2 rue Chante Perdrix	06.16.36.83.38
	JEROME Amélie	7 rue des Albsias	06.12.13.58.16
	MALO Céline	6 rue de la Pagèse	04.68.22.65.25
	MARTINEZ Sophie	41 av Paul Biagne	04.68.21.48.16
	PALOMERAS Claire	9 place Pau Casals MAM	06.19.50.73.91
	RICARD Christelle	7 avenue Camille Ferrer	06.20.10.27.98
	VENAMBRE Mélanie	12 allée des Malvoisies	06.81.82.98.72
	VIANNEZ Nathalie	13 rue de Vermentino	06.59.19.81.53

THUIR

BOUGUERBA Fatima	16 avenue des Frères Mach	06.95.76.06.42
CIOLI Laurence	40 av Joffre	06.24.54.27.98
CALABUIG Mireill	2 place de la Dû	04.68.53.02.84
COACOLO Carol	2 rue Alphonse Daudet	04.68.52.73.55
DUPONT Nadia	2 place des potiers	04.68.51.06.29
FERNANDES Brigitte	3 rue Albert Bausil	06.25.17.68.60
GELABERT Véronique	1 place René Crabos lot le Salaou	04.68.53.23.78
GIRARD Blandine	4 place Catalunya	04.68.53.02.72
GORDON Josefa	56 rue du Canigou	04.68.53.18.62
HOLIN Dominique	6 place grando	04.68.52.33.61
INVERNON Martine	4 rue des chasselas	04.34.10.44.26
JOSEPH Myriam	Mas Badie	06.64.84.14.09
LEBLOND Sabrina	1 rue des capricornes	06.86.31.05.21
MAURY Valérie	16 rue des Grenaches	04.68.53.67.10
MENIAI Selloua	6av des cépages	04.68.29.67.55
MEREN Julie	4 avenue Louis Noguères	04.68.51.83.73
OLIVE Noemi	8 rue Pierre Lefranc	06.26.31.21.81
PASTOR Juan	rte de Perpignan ville des Glaïeuls	06.86.42.15.96
PONS Aude	12 bd Leon Jean Gregory	06.14.80.06.48
RUIZ YESTE Françoise	1 imp des Bergeronnettes	04.68.53.60.34
RUIZ Stéphanie	61 rue des Œillets res les albères	06.86.56.66.64
AUNIERE Françoise	10 rue Monastir del camp	04.68.53.11.85
TORCATIS Antoinette	20 rue Jean Amade	06.40.26.93.78
TOLEDANO Emilie	lot les treilles 3 impasse du Sauvignon	04.68.86.32.92
TORRES Marie Line	15 rue du Sagittaire	04.68.57.26.15
VIARD Chantal	17 av Fauvelle	09.52.13.05.35

TRESSERRE

BOSH Martine	10 av des Tamaris	04.68.38.89.80
BON Christelle	2 rue des Mimosas	04.68.38.88.31
DA SILVA Céline	45 bis avenue de nidoleres	06.87.97.51.36
DIRNINGER Karine	10 rue des Ecoles	04.68.38.87.72
HINCELIN Patricia	9 avenue des Tamaris MAM LA CASETA	06.70.02.20.73 / 04.68.39.86.29
SORIA Elisabeth	22 av de Villemolaque	06.66.91.26.36

TROUILLAS

BARRY Christine	3 l'Orée des Chênes	04 68 53 29 72
DEL BANO Odile	1 lot Ste Marguerite	04 68 53 65 43
LEROY Séverine	16 av du Monastir	04 34 10 10 17
MERLEAU Nelly	5 res de Monastir	04 68 53 25 84
PASELLO Laetitia	Résidence Aramon	06.84.78.28.43
SARDA Danièle	7 avenue du stade	04 68 53 22 45
SOUBIELLE Isabelle	39 lot des Aspres	04 68 57 61 69

VILLEMOLAQUE

DAUGER Karine	3 rue des figuiers	04 68 54 67 60
HUERTAS Natacha	2 rue Louis Torcatis MAM LA CASETA	04 68 37 52 19 / 04.68.39.86.29
ROGER Sylvie	8 rue F. Arago	06 16 09 84 70
ROMERA Roselyne	4 chemin des Fontêtes	04 68 21 87 28

Echos du RAM

" Les petits bouts bouquinent"

Tous les jeudis matin au RAM les assistantes maternelles et les enfants partagent un temps d'histoires, et une fois par mois ils sont invités à la bibliothèque pour les Racontines et profiter d'une séance de conte. Ce sont des moments très attendus, et les tout petits savourent avec plaisir des petites histoires.

" En avant la musique"



Parmi les activités proposées par le RAM dans les villages de la Communauté de Communes, la musique est aussi présente et accompagne les enfants. Percussions, guitare, chansons et danses réunissent les assistantes maternelles et les enfants pour un moment d'éveil à la musique avec Benjamin, musicien dans les locaux du RAM une fois par mois.



Communication du RAM : L'art du pot



L'acquisition de la propreté est une préoccupation que traverse toute famille lorsque les enfants approchent des 2 ans, notamment dans la perspective de septembre avec l'entrée à l'école... 1^{ère} chose à savoir: les enfants deviendront propres entre 2 et 4 ans (un peu avant, un peu après selon les enfants) de manière naturelle. C'est-à-dire que cela s'inscrit dans le développement ordinaire de l'enfant, il n'y a pas besoin d'apprentissage, mais seulement un accompagnement bienveillant !

Comment s'y prendre ? Pas de recette miracle, mais quelques recommandations et des petites choses à éviter :

- ★ Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des accidents sont inévitables. Il est très important de ne pas le gronder, il ne le fait pas exprès.
- ★ Habillez l'enfant avec des vêtements qui s'enlèvent facilement : pas de ceinture, ni bretelles, ni boutons ou fermetures éclair ;
- ★ Lisez avec lui des histoires qui traitent du sujet ;
- ★ Restez près de lui lorsqu'il est aux toilettes et ne le forcez pas à y rester plus longtemps qu'il ne le désire
- ★ Félicitez-le pour ses efforts et évitez de l'humilier. N'associez pas bien avec propre et mal avec sale ;

Que faire si ça ne fonctionne pas ?

L'enfant n'est peut être tout simplement pas prêt. S'il refuse, interrompez pendant quelques semaines et réessayez plus tard, il y va à son rythme, tout simplement ! Patience, observation et bienveillance seront utiles à chaque parent ou adulte pour accompagner au mieux l'enfant dans cette acquisition...



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Enfance

**Les accueils de loisirs
pour les enfants de 3 à 11 ans.**

L'accueil de loisirs sans hébergement assuré par le service enfance de la Communauté de Communes des Aspres accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Depuis la rentrée de Septembre 2014 la Communauté de Communes des Aspres a établi un partenariat avec la **Ligue de l'Enseignement**, association d'éducation populaire, pour l'organisation des accueils de loisirs de son périmètre de compétences.



Le service fonctionne les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires sur 4 sites :

Thuir primaire :

enfants de 6 à 11 ans

Adresse : Lieu-dit, "Léon Blum"

Ouvert : les mercredis après-midi, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Brouilla :

enfants de 3 à 11 ans

Adresse : école de Brouilla

Ouvert : les mercredis après-midi, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Thuir maternelle :

enfants de 3 à 6 ans

Adresse : allée des droits de l'enfant

Ouvert : les mercredis après-midi, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Trouillas :

enfants de 3 à 11 ans

Adresse : école maternelle de Trouillas

Ouvert : les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Les chiffres 2015 :

- ★ 1 directeur du service
- ★ 3 responsables de site
- ★ 44 animateurs
- ★ 770 enfants qui ont fréquenté les accueils de loisirs de Communauté de Communes des Aspres

Les directeurs ou responsables des accueils de loisirs réunissent leurs équipes respectives, en amont des périodes d'accueil, afin de programmer et mettre en place les différentes activités hebdomadaires de chaque site, autour d'un thème commun. Ces orientations sont faites autour de grands axes liés à la société, la différence, l'alimentation, le bien-être et la santé. Chaque site actionne ensuite de façon autonome les différentes pistes autour d'un thème choisi : "l'art vivant" en 2014.

Les principales actions menées :

- ★ Vacances de février " Cirque et Carnaval"
- ★ Vacances de printemps " les comédies musicales"
- ★ Vacances d'été " le cinéma"
- ★ Vacances de Toussaint " les bruixes et les contes"

Les objectifs :

- ★ Renforcer les échanges entre les enfants des différents villages.
- ★ Découvrir de nouvelles activités.
- ★ Leur donner confiance en eux, pour faciliter les échanges et le sentiment de bien-être.
- ★ Faciliter l'expression.

Principales activités :

- ★ Contes à Tresserre pour tous les Accueils de loisirs.
- ★ Création d'une comédie musicale avec "Davy Kilembé" et d'un spectacle commun.
- ★ Le cirque avec la troupe "Gafagogo" et le spectacle de magie avec "Kévin Mystère".
- ★ Rencontre inter-centres au Col de la Llose.
- ★ Fête des vendanges.

Vacances d'automne Le monde des contes et légendes

- ★ Activités autour des contes traditionnels.
- ★ Spectacle et rencontre inter-centres à Tresserre découverte du passage des sorcières.
- ★ Visite à Villefranche de Conflent, grand jeux des sorcières du Conflent, et visite du Fort Libéria.
- ★ Cinéma d'art et d'essai au Castillet a Perpignan.



Contes à Tresserre



Vacances d'hiver Le monde des "savanturiers" et la démarche scientifique



Sortie bowling



Four solaire d'Odeillo



sortie neige

- ★ Bowling
- ★ activités scientifiques, Wiki débrouillards
- ★ Sorties à la neige, visite du four solaire d'Odeillo.
- ★ Rencontre avec la cymbalobylette, représentation du carnaval.
- ★ Carnaval et flash mob de tous les Accueils de loisirs



Carnaval avec la Cymbalobylette



Vacances de printemps Le monde du minuscule

Projet Insectoïde : activités d'observation des insectes

Projet Food Art : Activité en préparation au grand Top CHEF inter-centres

- ★ Rencontre avec un Photographe et découverte de la Macro-photo.
- ★ Visite du tropique du papillon, pique-nique et jeux de plein air au lac de Villeneuve de la Raho, observation de l'hôtel à insectes.
- ★ Mini séjour VTT, à Arles sur Tech et découverte du patrimoine.
- ★ Randonnée accompagnée d'un guide, découvertes botaniques.
- ★ Participation en collaboration avec le PIJ à la manifestation à la Canterrane, sur le thème de l'environnement.



Randonnée à Arles



Sortie au Tropic du papillon

- ★ Fin du séjour avec la rencontre TOP CHEF, intercentre, avec des projets de Food Art, et Bento et de Cuisine Moléculaire. L'équipe gagnante avait reproduit le paysage de Charlie et la chocolaterie.

Les mercredis :

Tout au long de cette année les activités se sont organisées autour de l'axe de la découverte des mondes.

Les enfants ont pratiqué des sports, des jeux de récréation, des jeux de société venant des 4 coins du monde. Ils ont participé à la découverte des continents au travers de la cuisine, et des activités manuelles, telles que la création de meuble en carton, la fabrication de poupées russes, la réalisation de livre de recette, les ateliers de modelage etc...

Par ailleurs les enfants préparent un spectacle pour clôturer cette année de découverte, en ayant pris connaissance des droits de l'enfant. Le Spectacle "autant emporte tes droits" est l'expression de ces droits au travers de la musique, la danse, du théâtre...



Bourse aux jouets

Séjour vélo à Arles sur Tech Spécial 10 - 11 ans

14 enfants et 2 animateurs ont participé un stage de découverte et d'activités autour du VTT, dans la joie et la bonne humeur sportive !



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Maya LESNE

Vice-président en charge des Rythmes Scolaires

Projet Educatif Du Territoire des Aspres

La Communauté de Communes des Aspres a pris la compétence « mise en œuvre des activités périscolaires » en date du 5 décembre 2013. Dès lors, elle a pris en charge la réflexion pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et l'élaboration de son Projet Educatif de Territoire.

Le périmètre de compétence s'étend sur les 19 communes des Aspres, caractérisées par leur disparité, leur ruralité, et parfois leur **éloignement** (Hautes Aspres).

Dès 2013, plusieurs rencontres ont été organisées avec les équipes enseignantes et les familles des 18 écoles des Aspres, afin de déterminer de façon concertée les modalités de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, dès la rentrée 2014, pour les plus de 1.700 élèves du territoire.

Cadre réglementaire :

- ★ Le temps d'enseignement 5h15 par jour.
- ★ Temps méridien 1h30 (au minimum).
- ★ Les T.A.P doivent être de 3h par semaine.
- ★ Ces activités ne sont pas obligatoires pour les enfants.



Signature du PEDT avec Mme Josiane Chevalier, Préfète des Pyrénées Orientales



Formation des animateurs TAP

THUIR

Faire découvrir les sciences autrement

Dix-huit animateurs sur les nouveaux temps périscolaires ont suivi une formation sur les sciences et les nouvelles technologies.

La Ligue de l'enseignement des P.-O. organise, depuis janvier et jusqu'à juin, un programme de formation continu pour ses animateurs intervenant sur les NAP (nouvelles activités périscolaires) au sein de la CdC (communauté de commune) des Aspres, de Villelongue-de-la-Salanque et de Perpignan. Ces rencontres permettent aux animateurs de vivre divers ateliers autour de la citoyenneté, la solidarité, les sciences, les nouvelles technologies, le sport, les jeux coopératifs, la culture, de découvrir des outils, des dispositifs, d'échanger et partager leurs expériences. Dans ce cadre, dix-huit animateurs et animatrices ont participé à la formation sur les sciences et les nouvelles technologies dans les locaux



Les animateurs ont fabriqué un objet roulant propulsé par le vent.

Sur le plan politique, le choix a été fait d'assumer cette nouvelle compétence, dans un cadre ambitieux et structuré. Pour ce faire, il convenait de tenir compte des caractéristiques contraignantes du territoire afin de trouver les réponses adéquates.

Parmi les contraintes relevées, comme dans beaucoup de territoires ruraux, **l'une des principales difficultés était celle du recrutement, en nombre suffisant, de personnel qualifié** auquel il convenait de proposer des perspectives d'emploi dans des conditions convenables afin de le pérenniser (gage de qualité). C'est pourquoi, dans le cadre d'une concertation renouvelée après la publication du décret du 7 mai 2014, il a été proposé de s'orienter, sur une partie du territoire sur « l'expérimentation » en termes de regroupement horaire des TAP.

Ce choix a été fait notamment sur les communes où les **problématiques d'emploi, de disponibilité de locaux ou d'éloignement** sont les plus sensibles.



Dès lors, une organisation différenciée a été mise en œuvre sur le territoire :

Regroupement du TAP (13h30-16h30)	Ecoles	Nombre d'enfants	
LUNDI	St Jean Lasseille Maternelle	80	156
	Banyuls dels Aspres	76	
MARDI	Muriers – Thuir Maternelles	70	334
	Maurette – Thuir Maternelles	100	
	Villemolaque Maternelles	30	
	Tresserre	58	
JEUDI	Jules Ferry – Thuir Primaires	210	392
	St Jean Lasseille Primaires	70	
	Villemolaque Primaires	60	
	Passa	52	
VENDREDI	Jean Jaurès – Thuir primaires	130	178
	RPI Tordères – Llauro + Oms*	48	

*Les écoles du RPI Tordères – Llauro et Oms ont accepté l'option du regroupement sur la même demi-journée afin de pouvoir organiser des animations mutualisées.

Organisation du TAP après la classe Sur 1h30 X 2 jours	Ecoles	Nombre d'enfants	
LUNDI	Fourques	98	153
	Trouillas Maternelles	55	
MARDI	Brouilla	72	207
	Terrats	35	
	Trouillas Primaires	100	
JEUDI	Fourques	98	153
	Trouillas Maternelles	55	
VENDREDI	Brouilla	72	207
	Terrats	35	
	Trouillas Primaires	100	

Le Projet Educatif Territorial est un projet évolutif et partenarial qui vise à :

- ★ Développer sur un territoire donné une politique locale et globale, concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes ;
- ★ Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets d'éducation populaire, à l'autonomie, et à l'engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.



Création d'instrument de musique en légumes

Il repose sur une stratégie éducative établie à l'issue d'un diagnostic précis des besoins culturels, artistiques, sportifs, sociaux des enfants, des jeunes et de leurs familles. Il doit répondre à des besoins d'espace, de temps, de rythme de vie, d'activités de loisirs, de santé, de transport, de logement, d'orientation, d'information...

Parti pris de la collectivité :

L'EPCI assure la prise en charge du Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) qui représente **3h hebdomadaires**, ainsi que la garderie des enfants durant la pause méridienne qui relève d'ores et déjà de sa compétence. Egalement compétente en matière d'accueils de loisirs extrascolaires, l'articulation entre ces compétences a été mise en exergue.

Parallèlement les communes conservent l'activité de garderie du matin et du soir (hormis pour les écoles élémentaires de Thuir dans lesquelles un accueil périscolaire, préexistant, a été transféré à la communauté de communes).

Une concertation effective :

Une concertation a été engagée avec les enseignants du territoire. De même, les familles ont été consultées à travers un questionnaire. Des réunions publiques ont été organisées. Des groupes de travail constitués d'enseignants et de délégués de parents d'élèves, en présence des élus ont été réunis.

Les souhaits émis par les enseignants ont été confrontés aux possibilités d'interventions qui ont été identifiées auprès des services communautaires d'animation ou des partenaires (associations ou autres professionnels de l'animation).



Jeu créé et inventé par les enfants



Immeuble à insectes



Création d'insectes

L'organisation des temps scolaires : un enjeu éducatif mais aussi de politique en matière d'emploi et de formation.

La proposition du territoire des Aspres est basée à la fois sur la co-construction d'un projet de territoire et sur la définition d'une politique multisectorielle et intégrée.

Le déploiement d'animateurs péri et extrascolaires sur l'ensemble du territoire pour assurer la mise en œuvre du PEdT représente un volume d'heures conséquent :

- ★ 12 744 heures de TAP
- ★ 2 304 heures périscolaires
- ★ 13 440 heures accueil de loisir

Soit un total de 28 488 heures - **l'équivalent de 23 ETP !**

Dès le 28/08/2014 Le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement a permis les recrutements nécessaires au fonctionnement des services « Enfance ».



Journée Portes ouverte des TAP de Thuir



Concours "buzzons contre le sexisme"

Le mercredi 18 mars dernier et dans le cadre de la Semaine des droits des Femmes s'est tenue au Palais des Rois de Majorque la 3ème édition du concours "Buzzons contre le sexisme", en présence de Télédebout et des jeunes vidéastes catalans. C'est en effet pas moins de 14 courts-métrages qui ont été présentés cette année !

L'équipe du TAP de Thuir a été consacrée lauréate 2015 de cette opération. Un grand bravo aux jeunes comédiens et à leurs animateurs Béchir et Mohamed !



Prix départemental 2015 :
« Les 11 lutteurs » (TAP Olly'Wood de Thuir)

Les TAP en activité et en images...

Quelques activités organisées dans le cadre des TAP

- ★ Atelier Conte
- ★ Atelier cirque
- ★ Atelier d'ombres chinoises
- ★ Théâtre forum sur les dangers d'internet,
- ★ Batuca-bidon, chant, danses, slam
- ★ Vidéo et photo : réalisation d'un journal télévisé et d'un film 'image par image'
- ★ Découverte du monde des abeilles
- ★ Chant "Goigs dels Ous" et préparation de Bougnettes



Concours de pain d'épice



Spectacle musical

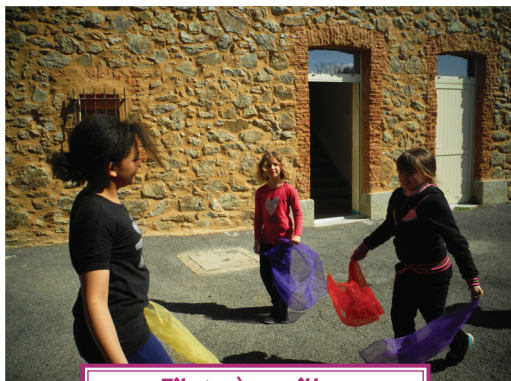
- ★ Atelier de peinture selon "Giuseppe Arcimboldo "
- ★ Atelier de fabrication d'instruments à base de fruits et légumes
- ★ Projet jardinage
- ★ Rencontres sportives
- ★ Ludothèque
- ★ Light painting (technique de Photo)
- ★ Sorties nature
- ★ Spectacles de fin de cycle
- ★ Journées Portes ouvertes



Découverte du miel



illusion d'optique



Filets à papillon



Atelier dessin

POINT INFORMATION JEUNESSE

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Jeunesse

Séjour culturel : Sur les traces de la bataille de Verdun

Dans le cadre du centenaire du début de la guerre 14-18, et afin de sensibiliser la jeunesse du territoire intercommunal au devoir de mémoire, un séjour à Verdun a été proposé du lundi 13 au jeudi 16 avril, à l'initiative de la ville de Thuir et de la communauté de communes des Aspres. **42 jeunes du territoire**, dont **18 membres du « conseil municipal jeunes » de Thuir** et **24 jeunes issus des structures jeunes de l'intercommunalité** ont pu ainsi participer à ce séjour culturel.



Cimetière Américain

Au programme, visites guidées de la citadelle souterraine de Verdun, des célèbres forts de Douaumont et de Vaux, des champs de batailles avec la tranchée des baïonnettes, la butte de Vauquois et ses 22 kilomètres de galeries, la Nécropole de Douaumont, l'ossuaire de Douaumont, le Village détruit de Fleury et le grand cimetière Américain de Romagne.



Ossuaire Douaumont



Navette Citadelle



Citadelle de Verdun

Un séjour très intéressant qui aura permis à nos jeunes de découvrir une région et de mieux comprendre où et dans quelles conditions nos valeureux soldats ont combattu durant cette période de la grande guerre.

Remerciements à Raymond PEREZ, élu de la ville de Thuir et délégué aux anciens combattants et Régis PORRA, Directeur du service jeunesse et son équipe d'animateur de la communauté de communes des Aspres pour l'organisation et la préparation de ce séjour.



Tranchée champs de bataille
la butte de Vauquois



Fort Douaumont

Les participants garderont de ce voyage de nombreux souvenirs et ne vivront certainement plus les cérémonies du 11 novembre comme avant lorsqu'ils se remémoreront ces lieux impressionnants chargés d'histoire et d'émotion.

Un reportage du séjour est en préparation et sera prochainement présenté aux publics intéressés.

Animations HLM La Canterrane :

Le PIJ intercommunal en collaboration avec l'accueil loisirs enfants et l'association Thuir Solidarité, organise régulièrement à chaque période de vacances scolaires, des animations jeunes. Objectifs, dynamiser le quartier où résident beaucoup de jeunes et créer du lien social.

Une animation sur le thème de l'environnement a été réalisée le jeudi 23 avril 2015. Organisée conjointement avec le service collecte de la communauté de communes des Aspres, différents jeux ont été proposés aux jeunes de 8 à 15 ans, afin de les sensibiliser au tri sélectif et à la nécessité de préserver son environnement.



Animation tri sélectif

Bourse aux projets 15 – 17 ans

Dans le cadre des projets d'activités proposés aux jeunes de 15 à 17 ans du territoire intercommunal, une sortie randonnée quad a été organisée lors des vacances d'avril.

Afin d'organiser d'autres activités pour cette catégorie d'âge, le service jeunesse propose des bourses aux projets. Le principe étant d'accompagner et d'associer les jeunes à l'organisation des activités pour les grandes vacances d'été. Les jeunes intéressés à participer à cette action sont invités à se faire connaître auprès des structures jeunes de Thuir, Fourques et Brouilla.



Soirée bowling



Parcours géant gonflable

Entre les jeunes inscrits du PIJ, de l'accueil de loisirs enfants et des jeunes venus s'inscrire sur place, un total de 60 jeunes a été accueilli.

Remerciement au Sydetom 66 qui a doté les services de supports pédagogiques intéressants et aux bénévoles de l'association Thuir Solidarité pour leur animation ludothèque et atelier cuisine proposés aux enfants de moins de 8 ans.



Création de bolides
avec du matériel recyclé



Sortie quad



Actions de prévention

Durant l'année scolaire 2014 - 2015, le PIJ des Aspres en collaboration avec le collège de Thuir, organise et réalise des actions de prévention en direction des collégiens.

- **Pour les élèves de 6^{ème}**, action de prévention et de lutte contre la violence. Un groupe de 10 jeunes volontaires a travaillé avec l'intervention d'une professionnelle du théâtre du gecko basé à Thuir, à la création de scénettes mettant en situation des comportements de violence.

Ces scénettes ont ensuite été présentées à l'ensemble des autres élèves des classes de 6^{ème} sous forme de théâtre forum. L'intervention des agents de la police municipale de Thuir ainsi que d'un Gendarme de la Brigade de Prévention Juvenile, a permis de transmettre de nombreuses informations avec notamment un rappel à la loi, sur tout ce qui protège les victimes et sanctionne les auteurs de violence.

- **Pour les élèves de 5^{ème}**, action de prévention et de lutte contre les discriminations. Intervention des animateurs Mickael et Julie du PIJ en collaboration avec la conseillère de la vie scolaire du collège, pour animer de façon interactive des débats et échanges afin de donner des outils aux jeunes pour lutter contre toutes formes de discriminations.



- **Pour les élèves de 4^{ème}**, action de prévention "addiction". Cette action a été proposée avec le support "théâtre-image" animé par un intervenant professionnel du théâtre de la loco compagnie. Cette animation théâtre a permis de mettre en évidence avec les élèves des situations de comportements à risque, qui ont été reprises avec les animateurs prévention, afin d'engager des débats et faire passer des messages de prévention et des sources d'informations. Environ, 100 élèves ont été volontaires sur cette opération.



- **Action sur le décrochage scolaire** : De février à juin 2015, Julie l'animatrice du PIJ des Aspres, intervient auprès d'une classe "alternance" mise en place au collège de Thuir sur le niveau 3^{ème}. Objectif: Remobiliser des jeunes en situation de décrochage scolaire. Il s'agit là d'intervenir à travers des supports d'animation pour développer l'estime de soi et la confiance, avec pour finalité une formation aux premiers secours.

L'ensemble des projets de **prévention** a été accompagné par un dispositif, financé par des fonds interministériels de prévention de la délinquance et par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les jeunes de la Communauté de Communes des Aspres s'impliquent contre le sexisme



Dans le cadre de la célébration des droits des femmes organisée par le Conseil Général des Pyrénées Orientales du 6 mars au 6 avril 2015, le service jeunesse de la Communauté des Communes des Aspres a participé le mercredi 18 mars 2015 au Palais des Rois de Majorque, à un concours vidéo « **buzzons contre le sexisme** » et a présenté une exposition de dessins.

La vidéo présentée est l'oeuvre d'un travail réalisé par l'animateur Mickael Dejoye et 5 jeunes du secteur de Fourques. Il aura fallu huit mercredis pour choisir des thèmes, écrire les scénarii, mettre en scène, filmer et faire le montage vidéo.

L'exposition dessin est la finalité d'un stage de linogravure réalisé pendant les vacances d'hiver avec 5 jeunes du territoire et l'animatrice Julie, qui a été proposé par le bureau information jeunesse de Perpignan via un financement du conseil général pour réaliser des créations graphiques pour dire non au sexisme.

Un grand merci aux jeunes impliqués sur ce projet, à Mickael et Julie les animateurs du service jeunesse et félicitations au groupe de jeunes de l'accueil loisirs péri scolaire encadré par l'animateur Béchir qui ont remporté le concours vidéo.

Sorties au Théâtre des Aspres

Le service jeunesse propose de faire découvrir des spectacles programmés au Théâtre des Aspres.

Au mois de décembre, une vingtaine de jeunes des trois structures jeunes du territoire ont pu découvrir le spectacle de danse **"hip-hop cube"**.

Au mois de janvier, c'est le spectacle de danse **"Gros"** qui a été proposé aux jeunes de l'atelier de danse hip-hop.

Au mois d'avril, c'est une pièce de théâtre **«Hôtel Paradiso»** qui a été proposée aux jeunes inscrits dans les structures jeunes.

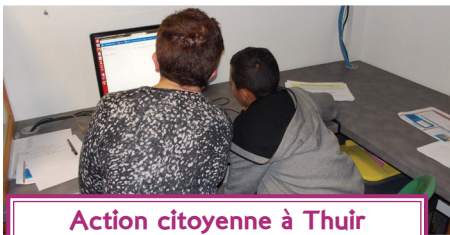
Afin de favoriser l'accès à ces sorties, le service propose un transport dans certaines communes de l'intercommunalité.



Actions citoyennes et séjour au ski

Durant les vacances de Noël et vacances d'hiver, une trentaine de jeunes issus des trois structures jeunes de l'intercommunalité, s'est impliquée dans différentes actions citoyennes sur le territoire.

- Participation à l'organisation et aux animations réalisées aux HLM la Canterrane dans le cadre du concours de Noël en direction des plus jeunes.
- Organisation et animation de séances de découverte informatique en direction des aînés à Trouillas et à Thuir.

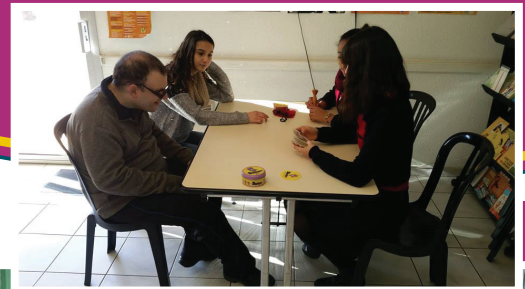


Action citoyenne à Thuir



Action citoyenne à Trouillas

En finalité de ces actions citoyennes, les jeunes impliqués ont été encouragés et valorisés par un séjour au ski à Porté Puymorens de trois jours.



Action citoyenne à Fourques

- Organisation et animation d'une "fête du jeu" à Brouilla.
- Organisation d'une rencontre autour du jeu à Fourques avec des résidents du foyer Sésame autisme.



Séjour au ski

Séjour Européen

En continuité de l'échange transfrontalier avec le *consell comarcal* de la Garrotxa (Olot) réalisé l'été dernier avec l'accueil d'un groupe de jeunes catalans, une suite est programmée fin juillet, début août avec la organisation d'un séjour d'une semaine à Olot.

Cela permettra aux jeunes des Aspres impliqués sur ce projet, de découvrir la région de la Garrotxa en catalogne sud, de poursuivre les rencontres thématiques engagées et consolider les liens créés avec les jeunes catalans.

Ce projet est financé par l'Europe dans le cadre du programme Erasmus +



Erasmus+



Activités déroulées pendant les vacances scolaires



Animation Halloween à la salle des fêtes de Trouillas transformée en maison hantée vacances octobre 2014



Sortie à la neige et sortie grand groupe à la patinoire de Font Romeu aux vacances d'hiver 2015



Equipe de futsal intercommunale 12 - 13 ans au tournoi inter PIJ des vacances d'hiver



Rencontre inter PIJ des Aspres à la maison des jeunes de Thuir



Activité découverte aviron et la pêche aux vacances de printemps 2015



Prévision des vacances scolaire d'été:

Le service jeunesse informe qu'à partir du 15 juin 2015, le programme d'activités de l'été sera disponible dans les structures jeunes de l'intercommunalité.

Au programme :

Pour les 12 - 14 ans :

Activités à la ½ journée et à la journée avec des sorties à la plage avec des activités attractives, à Aqualand, des activités thématiques (Patrimoine, cuisine, artistiques), des grands jeux type intervalles, et bien d'autres surprises à découvrir durant l'été.

Pour les 15 - 17 ans :

Des accompagnements projets d'activités et des actions citoyennes formatives, des sorties à la plage , à aqualand et des soirées

Contacts :

Point Information Jeunesse de Thuir

Mail : pij@cc-aspres.fr

Tél : 04 68 53 04 14

Du lundi au vendredi : de 14h à 19h

Le samedi : de 14h à 18h

Point Jeunes de Fourques

Mail : pj.fourques@cc-aspres.fr

Tél : 04 68 84 83 25

Hors vacances scolaires :

Mercredi et samedi de 14h 19h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : de 14h à 18h

Le samedi : de 14h à 18h

Point jeunes de Brouilla

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

Tél : 04 68 21 27 88

Hors vacances scolaires :

Mercredi et samedi de 14h 19h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : de 14h à 18h

Le samedi : de 14h à 18h

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Point Information Jeunesse de la Communauté des Communes des Aspres a organisé, lundi 20 Avril 2015 (journée) et mardi 21 Avril 2015 (matinée) un stage de sensibilisation et de prévention aux conduites à risques et aux gestes de premiers secours dans le cadre du dispositif d'aide financière au permis jeunesse du Conseil Départemental.



Cette Formation aura permis à 22 jeunes (dont 21 résidents de la Communauté des communes des Aspres) de suivre une formation complémentaire à celle prodiguée en auto-école mais tout aussi importante pour leur vie de futur conducteur : quels sont les risques liés aux addictions ? Comment participer de la meilleure façon possible à la sécurité routière de tous ? Ou encore être formé aux gestes d'urgence et à l'utilisation d'un défibrillateur automatique. Cette formation permet aux jeunes d'obtenir une aide de 300€ du conseil départementale afin de financer les heures de conduites dans les autos écoles.

La Communauté des Communes des Aspres a réaffirmé son engagement à l'égard des jeunes qui résident sur le territoire intercommunal des Aspres par une aide complémentaire de 300€.

Ce type de stage est organisé tout au long de l'année sur le département, dans le cadre du Réseau Information jeunesse des Pyrénées-Orientales pour les jeunes répondant aux critères fixés par le Conseil Départemental.

AIDE au PERMIS de CONDUIRE

le 20 et 21 Avril 2015

de 19 à 27 ans

Cette aide attribuée par le Conseil Général des Pyrénées Orientales s'adresse aux jeunes :

- ★ Âgés de 19 à 27 ans
- ★ Ayant obtenu le code
- ★ N'ayant jamais passé l'examen de la conduite.
- ★ Inscrits dans une auto école du département des Pyrénées Orientales

Les jeunes répondant à ces exigences pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles à participer à un Stage de sensibilisation aux conduites à risques au volant ainsi qu'une initiation aux gestes de premiers secours (Stage d'une durée totale de 3 demies journées). A l'issue du stage, l'aide au permis soit 300€ est reversée à l'auto-école en déduction du coût total du permis du jeune inscrit.

STAGE THUIR

Renseignements et inscriptions en contactant le Point Information Jeunesse de la Communauté des communes des Aspres au 04.68.53.04.14

INFORMATION IMPORTANTE :
La Communauté de Communes soutiendra les jeunes stagiaires résidents issus des communes des Aspres par une aide supplémentaire de 300 €* (versable à l'auto-école en déduction du coût total du permis)

Cette aide supplémentaire concerne les jeunes issus des communes suivantes :
Thuir, Banguilh dels aspres, St Jean Lasseille, Brouilla, Treserre, Pissa, Trouillas, Villemolaque, Fourques, Camelas, Coixas, Castelnou, Ste Colombe, Torières, Llauro, Terrats, Montauriol, Oms et Calmeilles

Renseignements et Informations :

Mickaël Alonso,

Animateur Information jeunesse au PIJ de la Communauté des communes des Aspres
Maison des jeunes et de la Culture - 66300 THUIR
Ouverture de 14h à 19h du Lundi au samedi.
tél : 04.68.53.04.14

RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT

Vice-président en charge de la Restauration scolaire

La Communauté de Communes des Aspres a fait le choix de confier sa restauration scolaire à la cuisine centrale de Millas, dans le but de chercher toujours plus à développer le goût des enfants, en introduisant dans les menus des produits Bio, mais aussi des produits issus de producteurs locaux, dans un souci du bien-être et mieux manger de nos enfants. Le choix d'une alimentation saine et équilibrée.



Un concours de dessins de Noël lancé par l'équipe a remporté un vif succès. Les enfants ont été remerciés de leur participation et se sont régalés de nounours en chocolat bien connus de notre département (Cantalou-Cemoui). Beaucoup d'autres activités leur sont proposées, s'ils le souhaitent, dans le respect du rythme de chacun et chacune.



Concours de dessin de Noël

RAPPEL

Le printemps est là... pensez d'ores et déjà aux inscriptions de l'année prochaine, des dossiers d'inscriptions seront distribués dans les écoles en juin.



Reportage télé à la restauration scolaire de Thuir : "Angélique Duchemin"

L'ESPACE FAMILLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

<https://www.espace-famille.net/cc-aspres/index.do>

Espace Famille

Dernière mise à jour le 05/05/2015

Toutes vos démarches en ligne !

RAPPEL

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes propose aux usagers de bon nombre de ses services la possibilité de créer son «**compte famille**».

Simple, gratuit, et disponible 7 jours sur 7, l'ESPACE FAMILLE facilite la relation entre les services intercommunaux et vous ! Pour tous les internautes, l'espace famille donne accès aux actualités et aux informations pratiques.

Pour les familles usagers des services Enfance, Jeunesse et Portage repas : vous pouvez accéder à votre espace privé à l'aide du code famille et d'un mot de passe inscrits sur vos factures.

Les services concernés :

- ★ La restauration scolaire
- ★ Les accueils de loisirs
- ★ La structure multi-accueil (crèche)
- ★ Le portage repas

Le paiement en ligne, c'est pratique !

Un système de paiement en ligne entièrement sécurisé selon les dernières normes de sécurité en vigueur a été mis en place afin de faciliter vos démarches.

Services

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

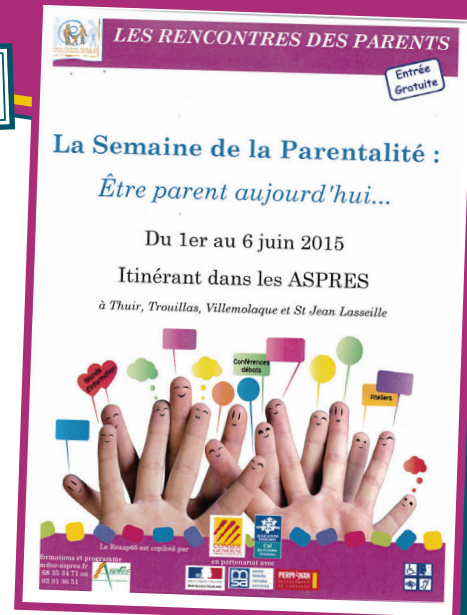
LA SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Du 1^{er} au 6 Juin 2015

Pourquoi une semaine de parentalité ?

Tous les parents ressentent un jour le besoin d'exprimer leurs interrogations au fur et à mesure que leur enfant grandit et que cette évolution amène des remises en questions de leur capacité à être parent. C'est pourquoi, partager son expérience avec d'autres parents, s'informer sur le développement des enfants, dédramatiser les étapes importantes de votre vie de parent (arrivée d'un enfant, scolarisation, relation dans la fratrie, adolescence, etc), sont autant de soutiens à votre rôle.

En ce sens, la Communauté de Communes des Aspres, souhaite développer des actions qui visent, à travers le dialogue et l'échange, à soutenir les parents en proposant, à proximité de vos lieux de vie, des actions qui répondent à vos besoins et vous accompagnent dans vos relations parent-enfants. Pour amorcer cette démarche, la Communauté de Communes organise une semaine consacrée aux familles... Une occasion de découvrir des services existant sur d'autres territoires et de participer à l'offre qui pourra se développer près de chez vous. Ouverte à tous, cette semaine propose une grande variété de thèmes sur plusieurs communes du territoire.



« Les rencontres des parents » Ouverte à tous et gratuite, cette semaine propose :

La Communauté de Communes des Aspres, souhaite développer des actions qui visent, à travers des échanges, à soutenir les parents en proposant, à proximité de vos lieux de vie, des rencontres avec des professionnels. Pour amorcer cette démarche la communauté de communes organise une semaine consacrée aux familles... une occasion aussi de découvrir les services présents sur le territoire : crèche, PIJ, Accueil de loisir, cantine scolaire et RAM.

★ Conférence débat sur la précocité intellectuelle des enfants

- Lundi 1er Juin 19h30 à Thuir (salle de la MJC)

★ Place, rôle et autorité des parents d'enfants de 0 à 6 ans

- Mardi 2 Juin 19h30 à St Jean Lasseille (salle des fêtes)

★ Place, rôle et autorité des parents de pré-adolescents et adolescents

- Mercredi 3 Juin 19h30 à Trouillas (salle de la mairie)

★ Les relations dans la fratrie, pas toujours facile...

- Jeudi 4 Juin 19h30 à Thuir (salle de la MJC)

★ Projection du film de Rémi Bezancon « le premier jour du reste de ta vie » suivi d'un débat,

- Vendredi 5 Juin 19h à Thuir (salle de la MJC)

★ Jouer en famille

- Samedi 6 Juin 10h-12h à Villemolaque (salle des fêtes)
- Samedi 6 Juin 15h-19h à Thuir (Halle des sports)

Adresse des lieux d'interventions

Thuir :

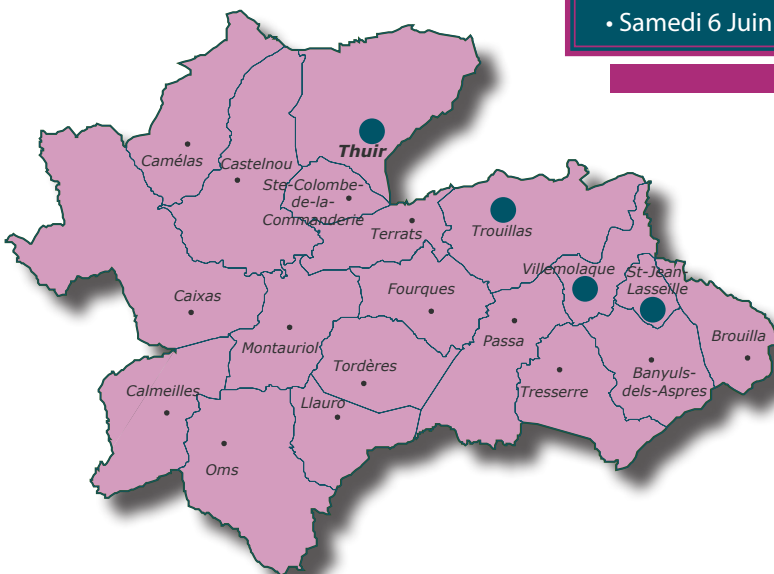
1^{er}, 4 et 5 Juin : Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), av. Dr Escoffier

6 Juin (après-midi) : Halle des sports, 7 av. François Mitterrand.

St Jean Lasseille (2 Juin) : Salle Jordi Barre, 11 rue des Albères.

Trouillas (3 Juin) : Salle de la Canterranne, rue des Jardins.

Villemolaque (6 Juin matin) : Espace Canigou, rue de la Marinade



SDAEP, kesako ?

Alphonse PUIG

Vice-président en charge de l'eau et l'assainissement

Encore un acronyme direz-vous, que signifie t-il? Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable...

La Communauté de Communes des Aspres gère depuis 2003 l'eau et l'assainissement pour toutes les Communes la composant.

En 2012 la réalisation d'une étude complète du service d'alimentation en eau est apparue nécessaire pour la bonne maîtrise de cette compétence.

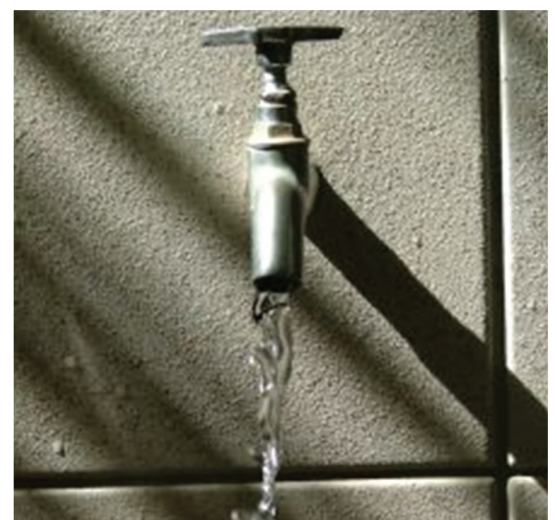
Le schéma fut lancé. Son objectif est multiple:

Le deuxième du département après l'agglomération

- D'abord, faire un état des lieux exhaustif des ressources en eau, des réseaux, du fonctionnement, tout ceci sur une période de deux ans au moins.
- Ensuite recenser les besoins actuels et surtout futurs pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Aspres, en fonction des demandes et des perspectives formulées par chacune d'entre elles (**objectif 2040 !!**)
- Prévoir et donc chiffrer les investissements pour les réalisations de tous projets.
- Enfin et rapidement dégager les objectifs à court et moyen terme permettant entre autre de diminuer les pertes sur l'importante longueur de réseaux que gère la Communauté de Communes des Aspres (**320kms**).

Le schéma ne pouvait se réaliser que par une observation sur plusieurs années du fonctionnement de l'ensemble des installations, il arrive aujourd'hui à son terme et les résultats et propositions ont été communiqués aux élus qui vont faire les choix permettant sa mise en oeuvre et son financement.

Nous communiquerons plus longuement à ce sujet lors d'un prochain bulletin.



STEP INTERCOMMUNALE

Le projet de reconstruction de la station d'épuration intercommunale de THUIR est finalisé ...

Les travaux de la nouvelle Station d'Épuration Intercommunale de Thuir - traitant les eaux usées des communes de TERRATS, SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE, LLUPIA et THUIR – devraient **débuter au mois de septembre 2015**.

D'une capacité de **25 000 équivalent-habitants**, la nouvelle unité de traitement permettra de prendre en compte l'accroissement de population des communes raccordées et les critères de plus en plus contraignants de protection de l'environnement.

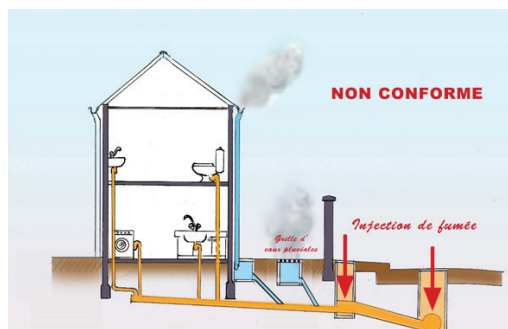
Ainsi, la nouvelle Station d'Épuration sera équipée d'une filtration finale des eaux avant rejet dans la Basse et les ouvrages sensibles seront désodorisés. Par ailleurs, elle permettra de traiter les graisses des 14 Stations d'Épuration de la Communauté de Communes des Aspres ainsi que les matières de vidanges issues des curages des réseaux et des fosses septiques du territoire.

Le groupement d'entreprises retenu pour la construction est composé des **sociétés SOURCES** pour les parties process et équipements, **RAZEL-BEC** pour le génie civil des ouvrages hydrauliques et **GONZALEZ** pour la construction des bâtiments. Le coût global de l'opération comprenant la construction et l'ensemble des prestations associées s'élève à **5,2 millions d'euros hors taxes**.



TESTS FUMÉE DANS LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Les eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement : un fléau !



Dans le cadre des travaux de rénovation de ses systèmes d'assainissement, la Communauté de Communes des Aspres s'intéresse **aux intrusions d'eau claires parasites** dans les réseaux de collecte des eaux usées car elles perturbent fortement le fonctionnement des stations d'épuration.

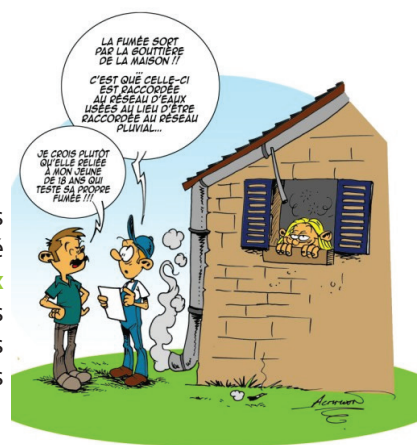
Ces intrusions ont deux origines distinctes :

- Des défauts d'étanchéité** des regards et canalisations qui drainent les eaux présentes dans les terrains,
- Des connexions des descentes de toitures** des habitations au réseau d'assainissement.

Afin d'éliminer les intrusions d'eaux claires, la Communauté de Communes des Aspres renouvelle ses réseaux d'assainissement selon le programme établi dans son Schéma Directeur d'Assainissement ou, de façon plus opportuniste, en préalable aux opérations d'aménagement des voiries.

Prochainement, la Communauté de Communes des Aspres mettra en œuvre, sur l'ensemble des réseaux d'assainissement de son territoire, des campagnes systématiques de recherche des points d'intrusion **par tests à la fumée**.

Ces tests consistent à injecter de la « fumée » dans le réseau d'assainissement afin de localiser visuellement les défauts d'étanchéité et les interconnexions pluviales non autorisées. Ils seront suivis des réparations et mises en conformité nécessaires.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jean-Claude PERALBA
Vice-président en charge des déchets

L'expérimentation pour une meilleure maîtrise des coûts de collecte de vos déchets

La collecte des déchets et la maîtrise de ses coûts sont au centre de nouvelles prérogatives nationales. Un principe phare porté par le Grenelle de l'environnement tend à inciter les administrés à une meilleure gestion de leurs déchets ; il sollicite aussi très fortement les collectivités afin qu'elles maîtrisent du mieux possible les dépenses de collecte et de traitement des déchets.

Ce point est d'autant plus crucial que ces dépenses sont amenées à augmenter en France du fait de l'évolution des taxes et indexations liées aux activités polluantes qui viendront grever les budgets des collectivités.

Afin de préparer et anticiper ces changements, la Communauté de Communes des Aspres va mener une phase de tests et d'expérimentations pour la collecte sur son territoire.

Ce projet s'articulera autour de la **réduction des fréquences de tournées**.

Sur le territoire des Aspres, un constat s'impose au niveau du service de collecte des déchets :

Les bacs verts (**O**rdures **M**énagères **R**ésiduelles) et les bacs jaunes (**E**mballages **M**énagers **R**cyclables) sont sortis systématiquement afin d'être collectés. Or il s'avère que la plupart de ces containers ne sont souvent qu'à moitié pleins. Chaque tournée du service collecte implique toutefois d'importants moyens humains et matériels déployés sur des distances importantes.

C'est en partant de cet état de fait que votre Communauté de Communes désire accroître l'efficacité de son service et mieux maîtriser ses coûts. Il est ainsi nécessaire d'optimiser les tonnages collectés et les moyens mis en œuvre. Afin d'atteindre ces objectifs un plan d'actions est en cours d'étude.

Sachez toutefois que cette expérimentation sera menée dans le souci exclusif de maîtriser au maximum toute hausse du coût de la collecte afin de préserver le budget des ménages de la communauté.





CONSIGNES DE TRI

Comme la Communauté de Communes des Aspres, Engagez vous dans l'éco-exemplarité



Papiers, bouteilles et flacons en plastique

JEURNAL / MAGAZINE
PUBLICITÉ / PROSPECTUS
ENVELOPPE / PAPIER
CARTONNÉS / ANNUAIRES
COUVERTS / LETTRES

LIVRES / CHIFFRES
ALIMENTAIRES
HYGIÈNE / COSMÉTIQUE
NETTOYAGE

Dans les sacs poubelles

BOISSONNABLE / THERMOS / Bouteille
SAVON / SHAMPOING / FILMS PLASTIQUES
PLASTIFIÉS
DÉCHETS DE CUISINE / DES BOUTEILLES

SAVON ALIMENTAIRE
BOISSONNABLES / ACCUMULATEURS / THERMOS
ACCUMULATEURS / BOISSONNABLES / BOISSONNABLES

Verre

VERRE

DASRI

INTERDITS DANS VOS BACS POUBELLES

CARTONS

VÉLOS

Bouteilles / FILMS

BOÎTES

DÉCHETS VERTS

TROUSSE DE TOILETTE

Poubelle Jaune

TISSUS / VÊTEMENTS

PILES

BATTERIES

BROSSES À DENTS

Bouteilles

DÉCHETS DANGEREUX

DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

DÉCHETS TEXTILES

Acceptés en déchèterie

DÉCHÈTERIES

Les badges déchèteries :

La campagne de pré-inscription pour l'obtention d'un badge déchèterie est désormais terminée. Vous êtes nombreux à vous être inscrits auprès de vos mairies.

L'ensemble des fichiers a ainsi été transmis à la société Arpège Master K le 21 avril dernier.

Cette société procédera prochainement à l'encodage des badges et courant d'été les personnes préinscrites devraient obtenir leurs cartes d'accès déchèteries.

En collaboration avec vos mairies, une méthode de distribution sera définie.



Pour les personnes n'étant à ce jour pas inscrites, veuillez-vous rapprocher de votre mairie afin de remplir un dossier de réservation.

Veuillez-vous munir au préalable des pièces obligatoires suivantes :

- ★ votre carte d'identité
- ★ un justificatif de domicile
- ★ la ou les cartes grises de votre ou vos véhicules qui seront susceptibles d'accéder aux déchèteries



En outre sachez que la Communauté de Communes des Aspres adoptera un fonctionnement « souple » dès la mise en service des ponts bascules et les agents techniques de déchèteries continueront à être présents et à guider les personnes rencontrant des difficultés.

Ainsi les administrés qui n'auront pas encore de badges pourront accéder aux déchèteries de Thuir et Trouillas avec leur carte cartonnée, il leur sera simplement rappelé de procéder à une demande de badges.

Distribution de compost

Le 7 mars dernier, la Communauté de Communes des Aspres a mené une opération de distribution gratuite de compost sur un terrain annexe à la déchèterie de Trouillas.

Relayée via l'Indépendant et des affichages en Mairies et déchèteries cette opération a rencontré un véritable succès.

Ainsi en l'espace de 3h les stocks de compost ont été distribués, et c'est pas moins d'une cinquantaine de véhicules qui s'est rendu sur site.

Un agent de la Communauté de Communes des Aspres était présent pour accueillir les administrés intéressés, permettant ainsi de relayer de nombreuses informations sur les composteurs (vendus 5€ sur le territoire des Aspres), le compost, et plus largement sur les pratiques du tri, les badges déchèteries...

Suite à cette opération et à l'engouement qu'elle a suscité, une distribution de compost a été réalisée à destination des jardins communaux et familiaux de Passa.

Vous avez un jardin ?
Vous souhaitez améliorer la qualité de votre sol ?

Votre communauté de communes vous propose du Broyat Vert Criblé en partenariat avec le Pays Pyrénées-Méditerranée et le SYDETM66



Mise à disposition gratuite* de **Broyat Vert Criblé** sur la commune de TROUILLAS

Date : à partir du **vendredi 4 juillet 2014**
Lieu : terrain situé à côté de la déchetterie

Le broyat vert criblé ou BVC est un matériau issu du broyage puis du criblage de déchets verts frais. Utilisé en paillage ou incorporé dans le sol, il permettra une amélioration du sol sur le long terme et une limitation du développement des mauvaises herbes. Il pourra donc vous être très utile dans votre jardin ! De plus cet amendement répond à la norme NF U 44-053 et est utilisable en Agriculture Biologique.

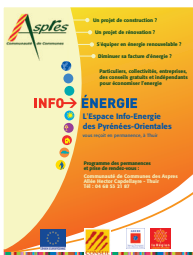
Pour plus d'informations sur le BVC, contactez le SYDETM66 (site : sydetm66.fr / tel : 04 68 57 88 81) Pour plus d'informations sur le démontage, contactez votre communauté de Pays Pyrénées-Méditerranée

* sous le titre du prêt d'équipement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parallèlement à la réflexion engagée en faveur de l'élaboration de l'Agenda 21 des Aspres, un certain nombre d'actions a été engagé par la collectivité, afin de s'inscrire résolument dans une démarche de développement durable.

Mise en place d'une permanence de l'espace Info Energie territoriale



Dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21, La Communauté de Communes des Aspres en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales propose des permanences de l'Espace Info Energie dans ses bureaux.

Compostage partagé en habitat collectif : 1^{ère} zone pilote du département



L'an dernier, la résidence la Colla à Trouillas est devenue la 1^{ère} zone pilote du département pour le compostage partagé en habitat collectif.

En partenariat avec l'office HLM 66 et le Sydetom66 des composteurs ont ainsi été disposés sur cette résidence. Au travers d'un référent sur site et d'une communication appuyée l'opération se déroule correctement et de nouveaux habitants de ce secteur adhèrent à cette démarche éco-exemplaire. A ce jour 11 foyers ont adhéré à la pratique du compostage partagé.

Au-delà de l'aspect environnemental, l'aspect humain et social a été mis en avant sur ce projet.

Ainsi pour parfaire cette initiative et la rendre accessible à tous, une dalle bétonnée a été réalisée par l'office HLM 66 afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à ce site.

L'Eco-exemplarité :

Notre collectivité s'est engagée dans une démarche d'éco-exemplarité visant à développer les bonnes pratiques au sein des administrations du territoire tout en démontrant l'implication des collectivités locales dans l'adoption de pratiques écoresponsables.

A ce titre, un point a été fait avec chaque service sur l'état de leur éco-exemplarité, ce qui a permis d'ores et déjà de mettre en place bon nombre d'actions, telles que le tri sélectif, la collecte des piles usagées, le paramétrage des imprimantes en R/V et N&B, la configuration d'une signature écologique pour les mails envoyés, la mise en place de stickers sur les interrupteurs de lumière et au niveau des points d'eau (stickers devant permettre une prise de conscience de chacun sur les dépenses d'eau et d'énergie).

Cette démarche de sensibilisation a été assortie d'un état des lieux sur les 3 thèmes suivants :

- ★ Papiers et Déchets dangereux
- ★ Emballages & déchets services
- ★ Consommation Eau & Energie

L'éco conduite : une formation éco-exemplaire :



Dans la continuité de son implication environnementale la Communauté de Communes des Aspres a décidé la mise en place de formations « éco-conduite » pour l'ensemble de son personnel.

Ainsi chaque agent (utilisant un véhicule de service ou non) a eu la possibilité de suivre cette formation ciblée sur une nouvelle manière de conduire beaucoup plus écologique, réfléchie, et bénéfique aux véhicules

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE PAR L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

La Communauté de Communes réserve 100 000€ sur son budget pour soutenir les actions engagées auprès de ses habitants, qu'il s'agisse d'activités liées à la petite enfance, au **développement touristique et économique** ou aux manifestations culturelles ayant vocation à intéresser les résidents de l'intercommunalité.

A ce titre, les associations suivantes ont été considérées par le conseil communautaire, support de développement économique :

Association ASDAMA



Association ASDAMA (Association pour le Développement des Arts et de la Musique en Aspre) pour l'organisation de 9 manifestations sur le territoire intercommunal au mois de Mai. Chacun des événements étant structuré autour d'un concert de musique vivante, d'une dégustation de vins et de produits de terroir, d'un événement artistique.

3600€ ont été attribués.

Association Foyer Rural pour la Festa de les Bruixes :



2 jours de spectacles de rue, alliant découverte, costumes, musique sur le thème des sorcières et autres personnages fantastiques.

Ont été attribués 3000€

Association des Amis d'Alain Marinaro pour le Festival d'Été AMusikenVignes



Il s'agit d'un Festival de musique classique alliant musique et vins : 7 concerts de musique classique réalisés chez les vignerons du territoire intercommunal, par de jeunes interprètes de haut niveau, dégustation et vente des produits viticoles, pour le soutien de la politique économique et patrimoniale de sauvegarde de la vigne, en offrant un œnotourisme de qualité.

Ont été attribués 400€/manifestation, soit 2800€ .

ADELFA



L'Association ADELFA a en charge de la lutte contre les risques de grêle dans le Département à partir d'un réseau de diffuseur d'iodure d'argent. La Communauté est partenaire.

950€ ont été attribués.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ZAE La Carbouneille

Thuir se développe pour ses habitants :

Lors des études de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la ville de Thuir avait réussi à obtenir des services de l'Etat, la possibilité de mobiliser 25ha de terrains pour une nouvelle Zone d'Activités Economiques – la Zone Puig Serbi étant complète et de toutes façons plus adaptée à la demande.

Cette nouvelle zone se situe en bordure de la RD612 du Rond-Point de la Piétat à la RD18 menant à Saint Feliu. Elle comporte une partie commerciale qui se construit actuellement et une partie artisanale qui sera prise en charge par la Communauté de Communes.

A aujourd'hui, les travaux vont bon train et seront complétés sous peu par la construction d'un giratoire sur la RD612 afin d'améliorer l'accès.

Idéalement située, elle n'en sera que plus attractive.

L'ouverture des premières structures commerciales est prévue à la rentrée 2015. Cette opération permet la création de nombreux emplois ce qui constitue une des préoccupations majeures de la collectivité.



Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres

Maitre d'œuvre : Cabinet GAXIEU

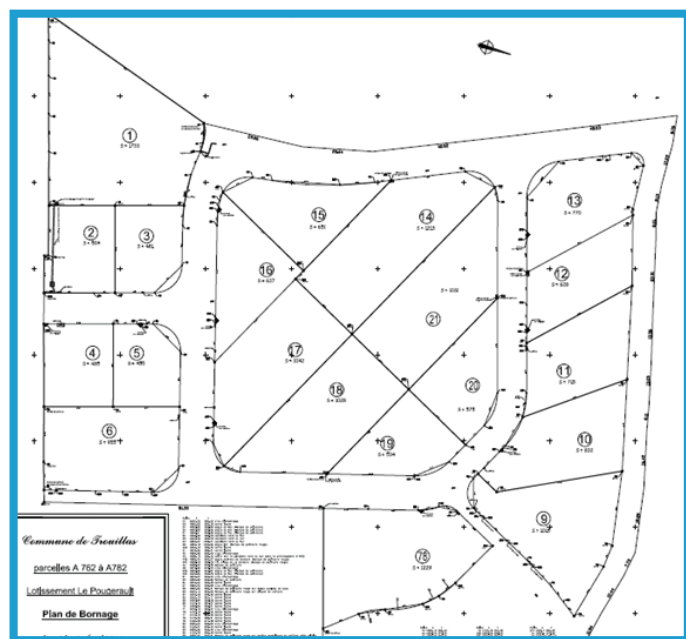
Montant des marchés de travaux : 2 115 937,16€ H.T.

Durée des travaux : 10 mois à partir de Septembre 2014

Permis d'aménager : PA 066 210 13 K 0001

en date du 05 Août 2013

ZAE Le Pougerault à Trouillas



Dans un cadre préservé, à 5mn de Thuir et 15 mn de Perpignan, la Communauté de Communes des Aspres propose sur la commune de Trouillas une ZAE, idéalement située en bordure de la RD612 (entre le Mas Sabole et Thuir) : une offre complète de qualité à destination des entreprises artisanales en création ou en développement. La zone dispose d'une surface entièrement viabilisée de **16.650m²**.

Les surfaces s'échelonnent entre 534 et 1229 m².

Les + de la zone

Accessibilité (à 10mn de l'échangeur autoroutier et 15mn de la gare)

Services à proximité : poste, guichet bancaire

Qualité environnementale : entretien, tri sélectif

LE TOURISME

Nicole GONZALEZ
Vice-présidente en charge du tourisme

Vers un partenariat intercommunautaire en faveur de l'œnotourisme



La Communauté de communes des Aspres a animé plusieurs rencontres en faveur de la création d'un pôle œnotouristique dans les Aspres et la Côte Vermeille.

Ce projet, inscrit dans la candidature présentée par le Pays Pyrénées-Méditerranée au titre d'un appel à projet piloté par la Région et financé par le FEDER (Fonds Européen), consiste à mettre en place toute une série d'actions en faveur de la sommellerie et du tourisme sur 2 lieux à vocation œnotouristiques – Le Mas Reig à Banyuls et les Caves Byrrh à Thuir.

Plus précisément, sur les Aspres, la démarche a été présentée aux vignerons du territoire vendredi 17 mai dernier, en présence de Dominique Laporte, meilleur sommelier de France 2004, partenaire de la communauté de communes et de l'Office Intercommunal du Tourisme :



Il s'agirait, à travers ce qui a été présenté dans la candidature, de réhabiliter les étages de l'Hôtel du commerce pour y créer des espaces dédiés (laboratoire de dégustations, espaces d'animations, ateliers...), au service des professionnels du territoire. Il s'agirait à terme de construire une offre de formation à la sommellerie tant en direction des entreprises (employeurs et salariés) dans le cadre de la formation continue qu'en direction d'élèves en formation initiale. Ici, un partenariat avec le Lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer est envisagé.



Cette opération permettrait en outre de construire une offre structurée d'animations œnotouristiques (dont dégustations) en direction du tout public et en partenariat avec les producteurs locaux.

Le projet n'en est qu'au stade de la réflexion mais il suscite déjà une forte adhésion des vignerons des Aspres, parties-prenantes de l'opération.

Enjeux :

- ★ Accompagner le monde vitivinicole exposé à la crise et faire face au déficit de notoriété
- ★ Valoriser la culture viticole du territoire et les savoir-faire
- ★ Favoriser le maintien des paysages
- ★ Assurer la sauvegarde du patrimoine local
- ★ Développer un tourisme de qualité et allonger la saison

Objectifs généraux

- ★ Le développement économique du territoire
- ★ Le maintien et la création d'emplois
- ★ Le soutien à la structuration d'une offre œnotouristique de qualité

Le Développement Économique

Soirée Gourmande aux Caves Byrrh avec les Toques Blanches du Roussillon

C'est à Thuir que se tiendra pour la première fois **le dimanche 14 juin 2015 la Soirée gourmande aux Caves BYRRH**, une grande fête de la gastronomie du Roussillon à l'initiative de l'Office de Tourisme Aspres-Thuir en association avec les Toques Blanches du Roussillon.

Le temps d'une soirée exceptionnelle dans le site unique des Caves Byrrh, les convives pourront découvrir les produits, les savoir-faire, et surtout déguster les plats et les vins proposés par **14 toques blanches du département, dont 3 Meilleurs Ouvriers de France, associés pour l'événement à 15 vigneron des Aspres. Au total, près de 8000 assiettes seront servies.**

Un thème : réaliser un plat au choix du chef à base des produits élaborés sur le site industriel des Caves Byrrh. Des créations originales qui vont ravir les gourmets.
Rendez-vous dimanche 14 juin 2015 à 19h 30 !



Un marché fermier de printemps le Dimanche 03 Mai à Thuir

Ce **Dimanche 03 Mai, Thuir a renoué avec sa tradition de ville de marché et organisé avec l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir son troisième marché fermier de printemps.**

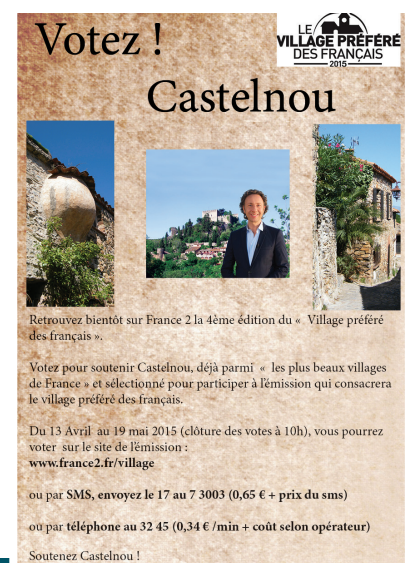
Ce sont **une soixantaine de producteurs du terroir et d'artisans d'Art** qu'ont rencontrés tous ceux venus passer un moment, voire une journée car ces adultes ont trouvé sur ce marché **tous les produits du terroir, vins, fromages, miel, gras...** pouvant être dégustés, les enfants eux, n'ont pas été oubliés : tour à dos d'âne, châteaux gonflables, trampoline à l'élastique, jeux en bois ou initiation à la poterie: toutes ces animations étaient entièrement gratuites.



Castelnou « Village préféré des Français » ?

Nous avons été nombreux à voter pour l'émission le « **Village Préféré des Français** » sur France 2

Nous attendons aujourd'hui avec espoir le vote final et l'émission qui consacrera peut-être Castelnou. D'ores et déjà, nous sommes fier du magnifique « coup de projecteur » que cette candidature a généré sur le village et plus généralement sur les Aspres !



Le Schéma de la randonnée des Aspres

Le territoire des Aspres peut se prévaloir d'une grande richesse patrimoniale grâce à la qualité de ses paysages, de son architecture de caractère et de ses producteurs (notamment viticoles). Cette alliance de cultures et de nature permet aux Aspres d'offrir une palette de produits et d'activités très attractive.

Il convenait donc de structurer une offre de tourisme nature dont la clientèle n'a eu de cesse d'exprimer la demande. C'est pourquoi, la communauté a proposé d'engager l'élaboration et la mise en place d'une offre structurée de circuits de randonnée pédestre.

Pour ce faire, la Communauté a lancé un appel d'offres au terme duquel une société a été retenue : CRB Environnement.

Un Comité de Pilotage a été institué afin d'assurer le suivi de l'étude.

Lors du 1er Comité de Pilotage, chaque commune a désigné

un « interlocuteur – terrain » qui a ensuite accueilli le prestataire sur site.

Lors de ces campagnes de terrains, le Bureau d'Etudes a procédé au recensement de l'existant, dans le cadre d'une large concertation avec les élus et les habitants.

Un 2^{ème} comité de pilotage a été réuni afin que soient présentés les premiers éléments de diagnostic.

Au-delà de l'état des lieux, l'intégralité des circuits repérés sur le territoire a également été présentée, ce qui a donné lieu à une hiérarchisation chronologique des aménagements à prévoir. Il s'agissait de définir un ordre de priorité dans la mise en place de ces itinéraires.

Les 3 niveaux de priorités identifiés doivent permettre de distinguer :

- ★ **sentiers de priorité A** : sentiers existants exploitables à court terme ;
- ★ **sentiers de priorité B** : sentiers présentant un intérêt majeur du point de vue économique et paysager ;
- ★ **sentiers de priorité C** : sentiers à modifier ou moins satisfaisants économiquement mais dont l'intérêt suppose un aménagement à moyen terme.

Dès lors, le prestataire a précisé le travail de contenu sur les 10 sentiers suivants, présentés lors du 3^{ème} comité de pilotage :

- ★ **Circuit de la Chapelle Santa Maria del Mas sur la commune de Montauriol**
- ★ **Circuit du Terrassous sur la commune de Terrats**
- ★ **Circuit des terrasses basses des Aspres sur la commune de Trouillas**
- ★ **Circuit de la calcine sur la commune de Oms**
- ★ **Circuit du cause et du Roc de Majorque sur les communes Castelnou et de Sainte-Colombe**
- ★ **Circuit historique de la bataille du Boulou sur la commune de Tresserre**
- ★ **Circuit de la bataille du Boulou par Passa**
- ★ **Circuit de la porte de l'Aspre sur la commune de Thuir**
- ★ **Circuit de l'Ermitage San Marti de la Roca sur la commune de Castelnou et Camelas**
- ★ **Circuit de l'Aspre Méridionale sur les communes de St Jean Lasseille, Brouilla et Banyuls-dels-Aspres.**

Chaque sentier retenu sera proposé à l'inscription au Plan Départemental d'Itinéraire Pédestre et de Randonnée (PDIPIR). S'il reçoit un avis favorable, il sera inscrit au schéma intercommunal, fera l'objet d'un aménagement par la Communauté de Communes des Aspres, qui en assurera l'entretien.

L' AGRICULTURE

L'étude relative à l'irrigation d'îlots prioritaires

Dans une situation de réchauffement climatique, de sécheresses estivales et automnales de plus en plus fréquentes, de concurrence sur un marché mondial et d'évolution de la réglementation, l'irrigation d'une plus grande partie du vignoble s'impose comme un facteur de production clé pour les prochaines années, offrant de nouvelles opportunités à la filière viticole mais également des possibilités de diversification.

C'est dans ce contexte que les élus de la Communauté de Communes des Aspres, soucieux de la préservation de son tissu économique, notamment en matière de production agricole, ont engagé, dans le cadre d'un partenariat financier avec le Conseil Général et la Région une étude permettant de définir des îlots prioritaires pour la mise en place de réseaux d'irrigation.

Plusieurs réunions de concertation ont été organisées, dont l'objectif était de fournir aux agriculteurs et responsables professionnels des secteurs concernés toutes les informations et données indispensables pour décider de la réalisation du projet.



- ★ Les intentions et motivations des agriculteurs,
- ★ La rentabilité économique du projet,
- ★ Les aspects techniques (réseau à construire), réglementaires (ressource disponible) et financiers.

Cette étude a permis de définir les 4 secteurs où les agriculteurs étaient demandeurs en matière d'irrigation : Thuir, Terrats-Fourques, Passa et Tresserre.

Une seconde étude a été engagée afin de vérifier la disponibilité de la ressource en eau (Etude réalisée par BRL Ingénierie). Il en ressort 2 ressources mobilisables : le canal de Thuir et la rivière Canterrane.

Ainsi les études montrent la faisabilité technique de l'irrigation sur 2 secteurs (Terrats-Fourques – 180ha et Passa – 90ha) **pour un coût de travaux de l'ordre de 7M€.**

La prochaine étape (2015) consiste à présenter le projet aux services de l'État afin de lever tous les freins d'ordre réglementaire et à mobiliser les financements de l'Europe, l'État, la Région et le Département.



Aide à la plantation d'oliviers

Dans la perspective de la lutte contre la déprise agricole par la diversification des productions locales, le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer une aide à la plantation d'oliviers, à hauteur de 500 € par hectare planté par les professionnels affiliés.

Cette aide est mise en place dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat AOC d'Huile d'Olives du Roussillon qui assure l'instruction du dossier et l'animation territoriale auprès des porteurs de projet.

En 2014, 2,1 hectares d'oliviers ont été plantés sur les Aspres



Etude potences agricoles

Lors des diverses séances de la commission agriculture de la Communauté de Communes des Aspres, il est apparu nécessaire, dans un souci à la fois économique et environnemental, de s'engager dans **une analyse du fonctionnement des potences agricoles du territoire.**



Un diagnostic a été réalisé par la chambre d'agriculture, faisant ressortir la nécessité d'intervention sur **14 potences agricoles en vue de leur mise aux normes, la suppression de 9 stations et du déplacement de 5 potences pour un coût total évalué à 90.650 €.**

A l'issue du débat du conseil communautaire du 2 octobre 2013, il a été convenu que la communauté assurerait la maîtrise d'ouvrage permettant potentiellement des économies d'échelle pour l'ensemble des interventions à réaliser.

Lors du Conseil communautaire du 5 décembre, le Conseil Communautaire a approuvé et autorisé le Président à solliciter les subventions mobilisables pour mettre en œuvre cette opération.

Dans le courant de l'année 2014, plusieurs communes ont souhaité modifier le projet d'implantation de leur potence agricole ce qui a conduit à une réactualisation du dossier (**délibération du 26/02/2015**)

TRAVAUX

Aménagement et cadre de vie

Dans le cadre de son programme en faveur d'un aménagement rationnel du territoire assorti de sa politique d'équipements structurants, la communauté de communes des Aspres a assuré la Maîtrise d'Ouvrage et le financement d'un certain nombre d'opérations répondant à un enjeu de développement économique ou de préservation du cadre de vie :

Aménagement de la traversée d'agglomération à Fourques

Localisation des travaux : RD 2 Fourques

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres

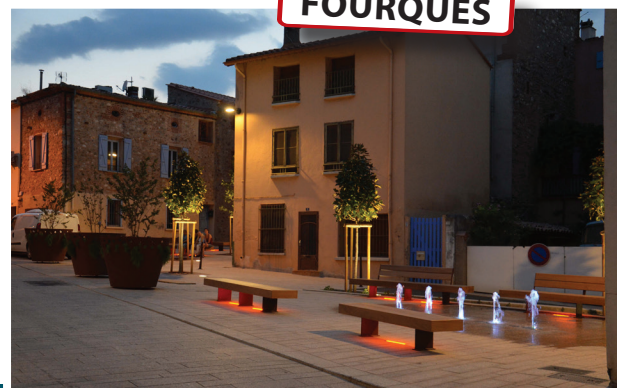
Maitre d'œuvre : S.ABIG

Coût estimatif de l'opération : 650 000 € TTC (voirie)

Durée des travaux : oct.2013 – nov.2014

Ces travaux ont été précédés de la rénovation totale des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (oct à déc 2013) + 204.000 €

FOURQUES



VILLEMOLAQUE



Création d'une salle polyvalente à Villemolaque

Localisation des travaux : Villemolaque

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres

Maitre d'œuvre : ARCHI CONCEPT

Coût estimatif global de l'opération : 1 450 000 € TTC (bâtiment + voirie)

Durée des travaux : Décembre 2013 – fin: octobre 2014

Aménagement de la place de l'église à Passa

Localisation des travaux: place de l'église à Passa

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres

Maitre d'œuvre : BERG

Coût estimatif de l'opération : 150 000 € TTC

Durée des travaux : démarrage octobre 2013 – fin : février 2014

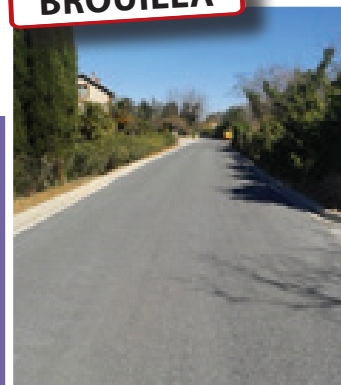
Ces travaux ont été précédés de la rénovation totale des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (sept à oct 2013)

cout global : 50 000 €TTC

PASSA



BROUILLA



Aménagement de la route des Millery à Brouilla

Localisation des travaux : rte des Millery - Brouilla

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres

Maitre d'œuvre : BERG

Coût estimatif global de l'opération : 175 000 € TTC

Durée des travaux : démarrage février 2014 – fin : mars 2014

THUIR



Création d'une halle des sports à Thuir

Localisation des travaux : Avenue Mitterrand à Thuir
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres
Maitre d'œuvre : Agence Matte Devaux Rousseau (Montpellier)
Coût estimatif de l'opération : 4 600 000 € TTC
Etudes : sep 2011 – juin 2013
Durée des travaux : avril 2014 – août 2015

Aménagement de la traversée de ville à Montauriol

Localisation des travaux: Montauriol - RD2
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres
Maitre d'œuvre : S'ABIG – Entreprise Colas
Coût estimatif de l'opération : 96 000€ TTC
Durée des travaux : 1 mois. Travaux suspendus à la demande la commune dans l'attente de travaux ERDF.



MONTAURIOL

SAINTE-COLOMBE DE LA COMMANDERIE



Aménagement de Sainte Colombe de la Commanderie

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes des Aspres
Maitre d'œuvre : AGT Entreprise COLAS Midi-Méditerranée
Coût estimatif de l'opération : 180 000 € TTC
Durée des travaux : 2 mois



Conteneurs enterrés

Après les réalisations 2013 sur Thuir, c'est au tour de la commune de Fourques d'être équipée d'un système de conteneurs enterrés.

La commune de Fourques a opté pour ce matériel, intégré dans le projet de rénovation de la rue du Canigou porté par la communauté de communes des Aspres, qui contribue amplement à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Il suffit simplement de glisser, dans le cas d'ordures ménagères, le sac poubelle dans la trappe prévue à cet effet (verte), et les déchets recyclables dans la trappe (jaune) en VRAC !



SERVICE URBANISME

L'instruction des actes relevant du droit des sols des communes, compétentes en urbanisme, était traditionnellement confiée par convention aux services de l'Etat.

Par souci de bénéficier d'un service de proximité aux compétences élargies, le conseil communautaire de la CC Aspres a validé, par délibération du 5 juin 2014, le projet **de création d'un service intercommunal chargé notamment d'assurer l'instruction des actes d'urbanisme sur le territoire des communes membres. Les maires conservent leur entière compétence en urbanisme sur leur périmètre.**

Ce service mutualisé, s'est installé dans les locaux de la Communauté de Communes et est effectif depuis le 1er janvier 2015.

Toutes les communes de la Communauté de Communes ont adhéré à ce service commun sauf la commune de TRESSERRE. La commune de Caixas ne peut en bénéficier car elle n'est pas dotée d'un document d'urbanisme.

Missions

Les missions du service urbanisme de la CC Aspres s'articulent autour de 3 axes :

- ★ mission de conseil sur la démarche administrative liée à l'acte de construire
- ★ mission d'instruction des demandes d'occupation du sol
- ★ mission de conseil en aménagement auprès des élus et des professionnels

Démarche

Si vous envisagez un projet de construction, qu'il soit important ou non, le premier réflexe consiste à se renseigner auprès de la commune concernée pour se faire remettre une copie du règlement du zonage du document d'urbanisme (plan d'occupation du sol ou plan local d'urbanisme) qui s'applique à votre propriété.

A ces règles peuvent s'ajouter le cas échéant celles d'un règlement de lotissement datant de moins de 10 ans. Un tel règlement, s'il existe, est annexé à votre acte de propriété.

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture de ces documents, vous pouvez alors prendre contact avec le service urbanisme de la Communauté de Communes des Aspres pour obtenir des explications et des conseils.

Vous déposerez ensuite votre dossier à la commune de votre lieu de construction qui le transmettra à la Communauté de Communes des Aspres pour instruction.

Lorsque vous envisagez le montage financier de votre projet n'oubliez pas d'inclure les différentes taxes ou participations que vous devrez acquitter. La Mairie vous renseigne sur celles-ci. Il s'agit principalement de la Taxe d'Aménagement (TA), de la Redevance Archéologie Préventive (RAP) et de la Participation Financière pour l'assainissement Collectif (PFAC)

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Le cadre général : le contexte règlementaire :

Entrée en application le 1er juillet 2012, la **PFAC**, instituée par la loi de finances rectificative de 2012, en remplacement de la Participation pour le Raccordement à l'Égout (PRE), n'est pas une participation d'urbanisme : sa perception n'est donc pas liée à un permis de construire ou d'aménager mais **au raccordement au réseau de collecte des eaux usées de l'immeuble** (ou de l'extension ou de la partie réaménagée).

Sa mise en application découle d'une **délibération de la collectivité** compétente en matière d'assainissement collectif et **sa perception est obligatoire auprès de tous les redevables** (principe d'égalité devant les charges publiques).

L'application à la Communauté de Communes des Aspres :

Les recettes de la PFAC permettent à la Communauté de Communes des Aspres **de financer les travaux de renforcement du système d'assainissement des eaux usées** (réseaux et stations d'épuration) indispensables au développement des communes de son territoire.

La Communauté de Communes des Aspres a institué la PFAC par **délibération Conseil Communautaire n°84/12 du 20 juin 2012**.

Son montant, révisable annuellement par délibération, **est proportionnel à la Surface de Plancher existante ou créée**. Il s'établit depuis 2014 à **20€ par m2 de surface de plancher**, pour un immeuble destiné à l'habitation.

Ce montant est **communiqué lors de la transmission de l'autorisation de construire** et devient **exigible à partir du raccordement effectif de l'immeuble** au réseau public d'assainissement.

NB : Les coûts de réalisation du branchement d'assainissement sont indépendants de la PFAC.

PERMANENCE DE L'ADIL

INFORMATION LOGEMENT

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 66) propose des permanences mensuelles à Thuir, en partenariat avec la Communauté de Communes des Aspres.

L'Adil 66 a réalisé 6000 consultations gratuites depuis son ouverture, le 15 avril 2013, dont 162 consultations auprès des administrés de notre communauté de communes durant cette période.

Une équipe de juristes spécialisés sur tous les thèmes du logement et de l'habitat apporte des réponses aux problèmes rencontrés par les usagers ou les professionnels sur des questions touchant leur logement (acquisition,

location, copropriété, voisinage, énergie, défiscalisation etc.).

Pour bénéficier d'une consultation juridique gratuite en lien avec le logement, **contactez la Communauté de Communes des aspres au 04.68.53.21.87** pour prendre RDV ou **directement l'ADIL au 04 68 52 00 00**.

Les permanences sont assurées tous **les 4^{ème} Vendredi du mois** à THUIR dans les locaux de la communauté (Immeuble multifonctions – Allée Hector Capdellayre à Thuir)

Ce service public de proximité vous est offert de manière neutre, gratuite et personnalisée.

LE THÉÂTRE DES ASPRES

Le Théâtre

Le THEATRE DES ASPRES poursuit sa route « sous les meilleurs auspices » (source : l'Indépendant du 11 octobre 2014).

Nous ne pouvons que vous conseiller d'être attentifs aux dates de spectacles afin de faire vos réservations dès que vous en avez la possibilité.

Pour connaître la programmation : consulter www.thuir.fr , rubrique Théâtre des Aspres. Tous les spectacles y sont présentés en détail, le plus souvent accompagnés d'extraits vidéo.



SPLATCH !
Un des spectacles proposés

En début d'année 2015, le Conseil Communautaire des Aspres a décidé d'offrir à l'ensemble des enfants scolarisés sur le territoire la possibilité d'assister à l'une des représentations « Jeune Public » proposées par le Théâtre des Aspres. 5 spectacles ont pu être proposés aux différentes écoles. Ainsi, **861 élèves de 13 communes** (hors Thuir) ont pu bénéficier de cette nouvelle opération.

Le coût des spectacles et le transport des élèves ont été pris en charge par la Communauté de Communes des Aspres, réduisant la participation des écoles à 4€ par enfant.

Pour réserver en cours de saison :
Le plus simple est d'appeler le 04 68 84 67 87.

NOUVEAU

Cinéma

Le Théâtre des Aspres a été très récemment équipé du matériel CINEMA afin de pouvoir proposer **2 mercredis par mois et un dimanche par mois** des séances de films dans l'actualité cinématographique.



L'opération est le fruit d'une collaboration avec l'association CINEMAGINAIRE.

Tarifs Cinémaginaire :

- ★ 5€ adulte
- ★ 4€ jusqu'à 18 ans, chômeurs, étudiants
- ★ Carte abonnement : 30€ les 6 séances + 1 séance offerte

MAISON DE RETRAITE DE THUIR L'EHPAD SIMON VIOLET PERE

L'EHPAD SIMON VIOLET PERE a déménagé

La maison de retraite a terminé sa reconstruction. **Sa nouvelle adresse est au n°1 route de Castelnou, dans le prolongement de l'avenue de la Fauvelle.**

Ce nouvel établissement compte 106 lits d'hébergement permanent, 8 lits d'accueil temporaire et 7 places d'accueil de jour.

Le nouveau bâtiment est composé de 4 secteurs d'hébergement organisés autour de patios et bénéficiant de deux vastes salles à manger.

Un espace de 14 chambres est destiné à prendre en charge les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et nécessitant une présence accrue.

De nouveaux modes d'accueil pour de meilleurs services

Les nouveaux modes d'accueil créés au sein de l'EHPAD reconstruit sur la route de Castelnou s'inscrivent dans les orientations du plan national Alzheimer et viennent enrichir les offres proposées dans le cadre du maintien des personnes âgées à domicile.

L'établissement va certes s'éloigner du centre ville mais s'intègre à un écrin de verdure, au cœur d'une pinède dans des locaux lumineux, agréables et fonctionnels.

La commune de Thuir prévoit un mode de transport pour des allers-retours réguliers vers les commerces de Thuir.



Un hébergement temporaire : du répit pour la personne âgée et son entourage

Il est créé 8 places d'hébergement temporaire. Cela permet de recevoir des personnes pour de courts séjours pouvant aller jusqu'à 90 jours sur une année. Cet accueil est destiné aux séniors qui vivent à leur domicile ou chez un parent et qui ont besoin d'être pris en charge pour une durée limitée. Cela peut être à l'occasion des absences de la famille, des vacances des intervenants, pour la durée de l'hospitalisation du conjoint, ...

L'accueil de jour : maintenir l'autonomie des séniors

Grâce à l'ouverture de 7 places en accueil de jour, l'EHPAD pourra aussi recevoir des personnes à la journée ou à la demi-journée. Ce service est destiné aux personnes âgées qui, vivant au domicile, ont besoin pour une ou plusieurs journées par semaine d'être pris en charge par une équipe

de professionnels. Les journées s'organisent autour d'ateliers et d'activités adaptés aux capacités des personnes. Ce mode d'accueil et d'accompagnement permet en outre d'offrir des moments de répit à l'entourage de la personne.

Comment bénéficier de ces nouveaux services ?

Si vous êtes intéressés par ces nouvelles prestations, vous pouvez contacter les services administratifs de l'EHPAD aux coordonnées ci-après. Il vous suffira de remplir un dossier qui sera examiné en commission d'admission. Une réponse vous sera systématiquement apportée.

**E.H.P.A.D.
« Simon Violet Père »**

Tél : 04 68 53 09 53

Fax : 04 68 53 26 71

contact@ehpad-thuir.fr

PORTAGE REPAS

17^{ème} année....
la Communauté de Communes
des Aspres assure le portage
de repas à domicile sur les 19
communes qui la composent.



Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, est assurée grâce aux diététiciens œuvrant pour un équilibre alimentaire adapté.

Où et Quand ?

Tous les jours de la semaine, une moyenne de 80 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Les délais de prise en charge sont de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime. **N'hésitez pas à vous reposer sur ce service...**

Le tarif du plateau repas journalier est inchangé cette année encore. Il est de : 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour **le déjeuner**, un complément pour **le dîner, et le pain**.

Pourquoi ?

N'hésitez pas vous inscrire et vous reposer sur ce service : le repas livré est prêt à être réchauffé, et pour chacun d'entre vous, la visite quotidienne de notre agent de livraison est un vrai + pour le maintien du lien social, et la communication.

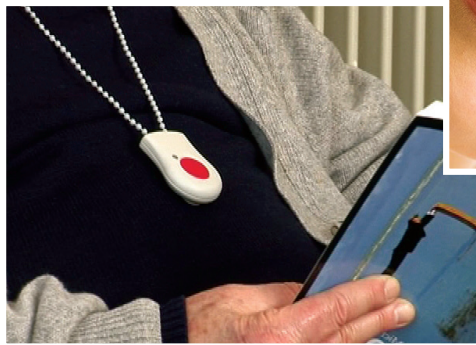
Enquête de satisfaction sur les repas à domicile

Automne 2014



Un questionnaire a été réalisé en 2014 afin d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers de ce service : + de 90% des usagers ont exprimé leur satisfaction quant à la manière de servir de la collectivité.

TÉLÉALARME



De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple)

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité. En 2014, 204 personnes ont bénéficié du service. Pour 2015, 213 personnes sont déjà inscrites.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes

Soirée Gourmande aux CAVES BYRRH avec Les Toques Blanches Du Roussillon

Dimanche 14 Juin 2015
à partir de 19h30

THUIR



*La
Gastronomie
au coeur d'un site
époustouflant*

RENSEIGNEMENTS :
l'Office de Tourisme
Intercommunal
Aspres-Thuir
Tél : 04 68 53 45 86
contact@aspres-thuir.com
Tarif : 35 € / pers

